

ALGÉRIE - FINLANDE
Le Président Bouteflika félicite son homologue finlandais à l'occasion de la fête nationale de son pays
P. 24

OSCE
L'Algérie prend part aux travaux de l'OSCE à Vienne
P. 24

ALGÉRIE - PAM
Le directeur exécutif du PAM en visite de travail en Algérie
P. 24

ALGÉRIE - EUROPE
M. Medelci prend part aux travaux de la Commission européenne pour la démocratie par le droit
P. 24

ALGÉRIE - FRANCE
DÉBUT À PARIS DES TRAVAUX DE LA 4^e SESSION DU CIHN
De nouvelles pistes de coopération
P. 6

M. OUYAHIA L'A AFFIRMÉ JEUDI À PARIS : « Le président Bouteflika «se porte bien» et «dirige bien» le pays »

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Paris, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «se porte bien» et «dirige bien» le pays. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Paris, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «se porte bien» et «dirige bien» le pays. «S'agissant des nouvelles de mon pays, je vous dirai que notre président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se porte bien et que Dieu lui prête longue vie et bonne santé», a déclaré M. Ouyahia lors de sa rencontre au siège de l'ambassade d'Algérie en France avec la communauté algérienne établie en France, à l'occasion de sa présence dans la capitale française dans le cadre de la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN).

P. 3



TRANSPORT : ABDELGHANI ZAALANE, L'A AFFIRMÉ :
« Air Algérie n'est pas en situation de faillite mais souffre de difficultés financières qu'elle tente de surmonter »
P. 4

LE MINISTRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI :
« Un groupe de travail mis sur pied pour évaluer les instances de la sécurité Sociale »
P. 4

SYSTÈME ÉDUCATIF EN ALGÉRIE :
L'égalité à l'accès à l'enseignement, un acquis à compléter
P. 5

ENERGIE :
Réduction «notable» des risques dus à la mauvaise utilisation du gaz butane
P. 5

SANTÉ

MÉDICAMENTS :
8 questions qu'on se pose
P. p 12-13

ECONOMIE

APN
Le ministre des finances présente le projet de loi portant règlement budgétaire 2015
P. 7

F T BALL

Emirats arabes unis-Algérie en amical
chez les locaux le 23 décembre à Dubaï
P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un terroriste se rend aux autorités militaires de la wilaya de Tamanrasset
P. 5

LUNDI AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960

Lundi au musée national du moudjahid

Commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le musée national du

Moudjahid, organise lundi 11 décembre à partir de 14h, une conférence-historique sous le thème «11 Décembre, une volonté qui traduit le nombre de la liberté». La rencontre sera animée par des professeurs universitaires, des chercheurs et verra la participation de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.



RESSOURCES EN EAU Necib aujourd'hui à Biskra



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi 9 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son département.

LES 15 ET 16 DÉCEMBRE À L'HÔTEL SHERATON 2^e congrès d'allergologie

L'Académie algérienne d'allergologie, organise les 15 et 16 décembre à l'hôtel Sheraton d'Alger, son 2^e congrès d'allergologie placé sous le thème «L'Allergie à la croisée des spécialités».



DEMAIN À L'INESG Table-ronde autour de «L'Agriculture saharienne : enjeux et défis»



Dans le cadre de ses tables-rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise demain dimanche 10 décembre à partir de 14h, une Table ronde sur le thème : «L'Agriculture saharienne : enjeux et défis», animée par le Dr. Fattoum Lakhdari, agro-écologiste, Directrice générale du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) /Biskra.

Horaires des prières

Vendredi 19- Samedi 20 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	06:09
Dohr	12:41
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:02



MOUDJAHIDINE Zitouni demain à Illizi

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, entamera demain dimanche 10 décembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours à Illizi. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie officielle de la commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.



DEMAIN À MÉDÉA Portes ouvertes sur le secteur de l'Emploi

La wilaya de Médéa, organise demain dimanche 10 décembre au niveau du centre de loisirs scientifiques, des portes ouvertes sur le secteur de l'Emploi. Participerons à cette manifestation, les représentants des différents mécanismes d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANEM).

TNA Présentation de la pièce «Babor Ghrek»

La pièce théâtrale «Babor Ghrek», de Slimane Benissa, sera en représentation tous les soirs à 18h30 et ce jusqu'au 17 décembre, au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA).



Météo



	Max	Min
Alger	12°	07°
Oran	17°	07°
Annaba	09°	04°
Béjaïa	14°	08°
Tamanrasset	22°	11°

OPÉRA D'ALGER 2^e concert de Aït Menguellet

Suite à la forte demande enregistrée après son premier concert de vendredi, l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise cet après-midi, un second concert animé par l'artiste et poète kabyle Lounis Aït Menguellet.



GALERIE CIVOEIL Exposition de l'artiste Hasna

La galerie d'art CivOeil (3, rue Latrech Mohamed, Miramar Oran), organise cet après-midi à partir de 16h, le vernissage de l'exposition métaphores de l'artiste Hasna. L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 décembre.



LE 18 DÉCEMBRE À ALGER Spectacle de danse algéro-indienne



Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en collaboration avec l'ambassade de l'Inde en Algérie, organise le 18 décembre à partir de 19h à l'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh, un spectacle de danse intitulé «Rythmosaïc».

AUJOURD'HUI À ORAN Séminaire sur «Les stratégies communicationnelles en contexte médical»

La faculté de médecine d'Oran, abrite samedi 9 décembre de 10h15 à 12h15, un séminaire sur «Les stratégies communicationnelles en contexte médical : Médecins-patients, médecins-médecins».

DU 10 AU 15 DÉCEMBRE À BATNA Festival culturel national du théâtre Amazigh

Sous le patronage du ministère de la Culture, la wilaya de Batna, abritera du 10 au 15 décembre, le Festival culturel national du théâtre Amazigh.



DU 10 AU 16 DÉCEMBRE À ORAN 17^e Salon de l'automobile : L'industrie automobile nationale au cœur du prochain Salon "AutoWest"



L'industrie nationale sera présente en force au 17^e Salon de l'automobile, des cycles et motocycles de l'Ouest (AutoWest 2017) prévu du 10 au 16 décembre à Oran, ont indiqué mercredi les organisateurs de ce rendez-vous économique annuel.

Le "made in Algeria" sera à l'honneur de cette nouvelle édition du Salon "AutoWest", a déclaré le commissaire de la manifestation, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse tenue au Centre des conventions Mohamed Benahmed (CCO) qui abritera l'événement.

M. Ouyahia : «Le Président Bouteflika «se porte bien» et «dirige bien» le pays»

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Paris, que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «se porte bien» et «dirige bien» le pays.

«S'agissant des nouvelles de mon pays, je vous dirai que notre Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se porte bien et que Dieu lui prête longue vie et bonne santé», a déclaré M. Ouyahia lors de sa rencontre au siège de l'ambassade d'Algérie en France avec la communauté algérienne établie en France, à l'occasion de sa présence dans la capitale française dans le cadre de la 4e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). «Certes, notre Président n'a plus tout le dynamisme que vous lui avez connu lorsque vous l'avez rencontré en 2000 et en 2004 ici en France. Cependant, et contrairement à toutes les rumeurs et propagandes véhiculées

par certains à partir de l'Algérie ou à partir de l'étranger, notre Président dirige bien le pays dans tous les domaines, et il n'y a ni cabinet noir, ni pouvoir occulte à Alger», a ajouté M. Ouyahia. Il a indiqué que l'Algérie «vit son expérience démocratique qui s'améliore sans cesse. Nos institutions sont élues régulièrement, toutes les cinq années, et ce sera le cas pour les prochaines élections présidentielles en 2019». Relevant que la sécurité a été rétablie à travers le pays, M. Ouyahia a souligné qu'il «reste encore quelques terroristes qui activent encore», promettant que le pays «triomphera, soit avec la main tendue de la réconciliation nationale, soit par la puissance de



notre Armée nationale populaire». Pour le Premier ministre, «l'unité nationale se consolide sans cesse, et Tamazight est venue renforcer cette unité. La Constitution l'a désormais érigée en langue nationale et officielle et elle est enseignée dans les établissements publics de l'éducation dans plus de 20 wilayas en attendant la généralisation de cet enseignement au reste du territoire national». Il a ajouté à cet effet, que le Haut commissariat à l'amazighité «fait un travail promotionnel formidable et l'Académie algérienne de la langue amazighe verra le jour très bientôt», estimant que tout cela «est bien loin de la propagande subversive de certains milieux».

«Nous avons encore des insuffisances mais l'Algérie a fait des progrès énormes»

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reconnu jeudi à Paris devant les membres de la communauté nationale qu'il existe encore des «insuffisances» en matière de développement, relevant que l'Algérie «a fait des progrès» dans ce sens. «Sur le plan du développement, nous avons encore des insuffisances, mais l'Algérie a fait des progrès énormes, notamment durant les 18 ans de direction du président Abdelaziz Bouteflika», a-t-il affirmé dans une allocution au siège de l'ambassade d'Algérie en France. En matière de progrès, il a indiqué que 11 millions de jeunes garçons et filles, soit plus d'un quart de la population, «se rendent chaque matin à l'école, au collège, au centre de formation professionnelle ou à l'université», soulignant que la scolarisation des garçons et des filles atteint à

présent 97 %, et les jeunes filles constituent la majorité dans les universités qui comptent près de deux millions d'étudiants. Évoquant le secteur de l'habitat, le Premier ministre a informé l'assistance, constituée de cadres, médecins, artistes, chefs d'entreprise, enseignants et chercheurs, que ce sont plus de 4 millions de logements ont été livrés depuis 2000, précisant que l'année 2017 «se terminera avec la livraison de 300.000 nouveaux logements et un chiffre équivalent sera livré en 2019». En matière d'emploi, il a fait savoir que l'Etat a pu repousser le chômage jusqu'à 12 %, même s'il demeure, a-t-il relevé, «encore supérieur à 20 % chez les jeunes, comme c'est le cas ailleurs, y compris en Europe». Sur le plan économique, il a également reconnu que l'Algérie exporte «exclusivement» du pétrole

et du gaz, mais cela ne signifie guère, a-t-il soutenu, que «notre économie n'est pas quelque peu diversifiée».

«Il suffit de vous dire que les hydrocarbures ne constituent que 30 % du Produit intérieur brut, alors que l'agriculture en représente près de 14 %, l'industrie 5 %, le reste étant constitué par les services», a-t-il expliqué, soulignant que ce tableau qui «réflecte des réalités prouvées «ne veut pas dire que nous n'avons plus de problèmes économiques et sociaux». Pour le Premier ministre, certains de ces problèmes découlent de la «désorganisation», alors que d'autres problèmes, a-t-il dit, «découlent de raisons plus larges». Il les a illustrés par l'exemple de la qualité des soins hôpitaux algériens qui reste, selon lui, «à parfaire». «Ce n'est pas faute d'infrastructures ou faute

de médecins. C'est une organisation à améliorer pour plus d'efficacité», a-t-il fait remarquer. Il a également cité l'exemple des jeunes «harraga» qui «mettent leurs vies en péril pour atteindre l'Europe», soulignant que ces jeunes «ne quittent leur pays parce qu'il n'y a pas de travail, car «nous manquons de main-d'œuvre dans l'agriculture, dans le bâtiment et même dans les usines». Pour le Premier ministre, ces jeunes qui partent «sont à la recherche d'un mode de vie vers lequel les attirent des illusions et vers lequel les pousse aussi un certain enfermement dans les comportements».

M. Ouyahia est à Paris dans le cadre des travaux de la 4e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) qui se soldent par la signature jeudi de onze accords de coopération.

ALGÉRIE - COMMUNAUTÉ Messahel préside à Paris une réunion de coordination avec l'ambassadeur et les chefs de poste consulaire

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a présidé vendredi à Paris une réunion avec l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui, et les chefs de poste consulaire dans le cadre d'une réunion de concertation et de consultation.

«C'est une réunion de consultation et de concertation avec l'ambassadeur et les responsables des postes consulaires».

Elle intervient au lendemain de la rencontre du Premier ministre avec des représentants de la communauté algérienne établie en France», a-t-il indiqué à l'APS, la Télévision et la Radio algérienne, à l'issue de cette rencontre au cours de laquelle il a expliqué les mesures prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et annoncées jeudi à Paris par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en faveur de la communauté algérienne à l'étranger.

Le ministre a souligné qu'il est «évident et important» que «nous soyons à l'écoute de notre communauté», précisant qu'au cours de la réunion qu'il «rentré dans les détails» sur les décisions prises par le président de la République en direction de la communauté nationale.

Le ministre a rappelé que les quatre «importantes mesures» consistaient à faciliter aux jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger qui souhaitent s'installer en Algérie pourront bénéficier des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises.

Ces facilités dont ils pourront bénéficier, a-t-il expliqué, leur permettent de s'inscrire dans tous les programmes de l'ANSEJ et les mécanismes qui sont mis en place en Algérie, soulignant que c'est une décision «extrêmement importante» dans le sens où «les jeunes sont en attente de ce genre de mesures pour qu'ils puissent en bénéficier au niveau de notre communauté que ce soit en France ou dans d'autres régions du monde».

La deuxième grande décision est de permettre aux membres de la communauté l'accès au logement», a-t-il indiqué, qualifiant cette décision de «très importante» qui a été «très bien accueillie».

L'autre mesure qu'il a citée, est celle qui a été prise en vue de faciliter aux jeunes, dont le Premier ministre a rencontré jeudi beaucoup d'entre eux, qui ont des programmes et des projet et qui veulent investir en Algérie.

Là aussi, a-t-il dit, «des facilitations leur sont octroyées conformément à ce qui se fait en Algérie».

Ils doivent bénéficier des mêmes avantages», évoquant la création de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, «un instrument qui manquait».

Etre à l'écoute de la communauté et capter le potentiel existant

«Je pense que ce sont des mesures très concrètes qui ont été prises par le président de la République et dont le Premier ministre a bien expliqué l'importance», a-t-il estimé, soulignant que ces décisions s'inscrivent dans le cadre d'une politique qui est menée afin d'être «à l'écoute de la communauté et faire en sorte de capter tout ce potentiel qui existe».

M. Messahel a affirmé que la nouvelle génération de la communauté algérienne en France, notamment les élites, «peuvent être très utiles au développement du pays dans le contexte actuel et je crois que le message a été bien compris».

La réunion, qu'il a qualifiée de «très utile», visait à faire en sorte, a-t-il poursuivi, «d'essayer de relayer ce message et comment le dérouler».

«On a eu des échanges très intéressants sur le rôle du consul qui ne doit pas se limiter uniquement à une gestion administrative, délivrer un passeport ou un visa, mais bien au contraire, son rôle est d'être à l'écoute de la communauté, d'aller vers elle», a-t-il ajouté, recommandant d'utiliser les canaux de communication comme les réseaux sociaux ou les radios locales pour «expliquer et donner la vraie image de l'Algérie».

«Une image qui est très souvent tronquée et renvoie mal ce qu'est l'Algérie d'aujourd'hui, qui a fait des efforts extraordinaires, avec ses percées et ses performances, dans un contexte de grande adversité et dans un monde de grandes turbulences, notamment dans notre voisinage immédiat», a-t-il poursuivi. Il a souligné, à cet effet, que le rôle des consuls est de «relayer cette image d'une Algérie en mouvement, qui se développe et qui a ses problèmes comme tous les pays du monde, mais elle est quand même un pays performant qui est très suivi», précisant que l'ambassadeur dans son rôle en tant que coordonnateur «devra continuer de relayer ce message en direction non seulement de nos représentations consulaires, mais également en direction de l'ensemble de notre communauté».

APS

Ahmed Ouyahia annonce plusieurs mesures en faveur de la communauté nationale en France

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a annoncé jeudi à Paris plusieurs mesures en faveur de la communauté nationale établie en France, soulignant que ce que fait l'Etat algérien à leur service est «un devoir qu'il entend améliorer chaque fois que possible».

Il a précisé, dans une allocution prononcée devant des membres de la communauté à l'ambassade d'Algérie en France, que les jeunes de la communauté algérienne en France qui souhaitent s'installer en Algérie pourront bénéficier des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises. Ces dispositifs, a-t-il expliqué, accompagnent les jeunes de 18 à 35 ans dans plusieurs activités, depuis l'agriculture ou la production de biens et de services, jusqu'à l'ouverture de cabinets de médecins ou de bureaux d'architectes. Le Premier ministre a indiqué que les compatriotes de la communauté qui souhaitent investir en Algérie «pourront bénéficier de tous les régimes d'avantages ouverts aux investisseurs nationaux résidents», faisant observer que l'Algérie a «tant besoin» du savoir-faire, des compétences et des capitaux de ses enfants expatriés pour son développement économique. L'autre mesure importante, très revendiquée, concerne l'acquisition de logement

en Algérie par les membres de la communauté qui, désormais, pourront accéder aux différents dispositifs de promotion immobilière, y compris, a-t-il précisé, ceux qui relèvent des pouvoirs publics. Il a également annoncé l'ouverture au courant de 2018 l'ouverture d'une banque en France, filiale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), aux profits de ses ressortissants qui désirent en être clients, et au service du flux commercial entre l'Algérie et la France, précisant que les procédures pour cette ouverture «sont en cours de mise en place». Par ailleurs, au sujet des attentes de l'Algérie auprès des membres de la communauté, le Premier ministre a insisté sur le fait que «l'Algérie doit toujours demeurer au-dessus des différences et mêmes des divergences politiques ou autres», relevant que chacun peut avoir ses propres opinions politiques et certains peuvent également être des opposants au pouvoir et «c'est leur droit», a-t-il souligné. «Lorsque l'Algérie va mal, vous souffrez, et c'était le cas lors de la tragédie nationale.

Lorsque votre pays se porte bien ou pas trop mal, vous en êtes fiers», a-t-il fait observer, leur demandant de ne pas rester «indifférents» devant «toute tentative de diviser la communauté nationale ou de porter atteinte

à l'unité de l'Algérie». Sur un autre plan, Ahmed Ouyahia a noté que la communauté algérienne à l'étranger recèle des «gisements de compétences, de capitaux et d'autres atouts», soulignant que l'Algérie a besoin de ses membres pour «investir chez elle», y compris avec des privés.

Il a affirmé que l'Algérie a besoin de cette communauté pour ses compétences scientifiques et techniques, et pour servir de «tête de pont» pour ses exportations en France et ailleurs dans le monde, appelant ses membres à s'organiser, à être «unifiées et solidaires». «Dans ce domaine, l'Etat ne veut pas trop s'immiscer au risque de paraître à tort comme voulant «caporaliser» la communauté», a-t-il soutenu, indiquant que toute démarche tendant à fédérer la communauté algérienne de nationaux, binationaux et d'Algériens d'origine intégrés dans le système politique, économique et social français, «sera un acquis pour vous, pour mieux faire entendre votre voix et pour mieux défendre vos droits». M. Ouyahia est à Paris, rappelle-t-on, dans le cadre des travaux de la 4e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) qui se soldent par la signature jeudi de onze accords de coopération.

ENERGIE : Réduction «notable» des risques dus à la mauvaise utilisation du gaz butane



Les risques dus à la mauvaise utilisation du gaz butane et au non respect des consignes de sécurité en la matière ont enregistré une réduction «notable» suite aux campagnes de sensibilisation menées à l'échelle nationale par l'entreprise Naftal, a assuré jeudi à Djelfa le Directeur général de cette entreprise, Rachid Nadil.

En procédant au coup d'envoi de la 6ème caravane nationale de sensibilisation aux risques d'une mauvaise utilisation du gaz butane à partir de Djelfa, M. Nadil a relevé une «réduction progressive de ces risques d'année en année, même s'ils continuent malheureusement d'avoir cours».

Il a fait cas de l'enregistrement de 22 accidents dus à ces risques pour cette année, assurant que sa société œuvre avec tous les moyens dont elle dispose en vue de la réduction de ce type d'accidents, notamment par la sensibilisation.

Le DG de Naftal a estimé que la majeure partie de ces accidents est due à une mauvaise utilisation du gaz butane et à l'usage de détendeurs de contrepression ne répondant pas aux normes de sécurité.

Au lancement de cette caravane, devant sillonner d'autres wilayas du pays sous le signe «Votre sécurité au cœur de nos préoccupations», des cadres de Naftal ont présenté aux citoyens un exposé sur les consignes de sécurité relatives à une bonne utilisation du gaz butane.

La manifestation abritée par la maison de la Culture Ibn Rochd de Djelfa a, également, vu la présentation de consignes similaires par des cadres de la Protection civile de la wilaya, qui ont particulièrement axé leurs interventions sur les premiers secours à prodiguer en cas d'intoxication au gaz.

Interrogé par la presse au sujet des mesures prises en vue d'assurer la disponibilité des bonbonnes de gaz butane en hiver, le DG de Naftal a assuré que les préparatifs relatifs à cette opération sont généralement entamés dès le printemps, avec la tenue de rencontres entre les directeurs de l'énergie des wilayas et les P/APC, afin d'évaluer les besoins des régions reculées et isolées, et leur garantir un stock suffisant qu'elles pourront utiliser lors des intempéries notamment, a-t-il expliqué.

En temps ordinaire, l'entreprise Naftal assure une moyenne de production de 350.000 bonbonnes de gaz /J, qui est portée, en saison hivernale, à 650.000 unités/J, avec l'emploi d'un supplément de près de 1000 travailleurs destinés au soutien de cette production, a encore informé M. Nadil.

TRANSPORT : ABDELGHANI ZAALANE, L'A AFFIRMÉ : « Air Algérie n'est pas en situation de faillite mais souffre de difficultés financières qu'elle tente de surmonter »

Le ministre des Transports et des travaux publics, Abdelghani Zaalane, a affirmé, jeudi en marge de la visite d'inspection des projets et réalisations de son secteur dans la wilaya d'Alger, que la compagnie aérienne Air Algérie «n'est pas en situation de faillite», affirmant qu'elle connaît seulement des difficultés financières et qu'elle tente actuellement de surmonter.



Le ministre a précisé à ce propos le plan de développement de la compagnie aérienne est en cours d'élaboration et qu'une nouvelle équipe en charge de ce dossier a été installée depuis environ 6 mois, ajoutant que la hausse des tarifs d'Air Algérie n'est pas à écarter.

Pour ce qui est du secteur des Travaux publics, M. Zaalane a fait état de l'existence de 40 projets à Alger, à savoir, des projets de dédoublement et d'extension de routes, précisant que le financement de ces projets sera à hauteur de 80% du budget de la wilaya d'Alger.

Il a également fait état de l'existence d'un grand projet sur la réalisation de 7 tronçons routiers qui devront alléger la congestion routière et concrétiser une fluidité dans la circulation automobile à l'intérieur de la capitale.

Au cours de cette visite d'inspection dans des sites de projets en cours de réalisation, le ministre a inspecté le site d'implantation du projet de métro au niveau de la place des Martyrs, ainsi que du projet d'aménagement du front de mer El Kettani à Bab El Oued.

Sur les hauteurs d'Alger, plus précisément dans la commune de

Ben Aknoun, M. Zaalane a procédé à l'inauguration du projet de dédoublement du boulevard 11 décembre 1960, ainsi qu'à l'inspection d'un chantier de réalisation de la double voie reliant la RN 36 à la faculté de droit et au siège d'INTERPOL.

Le ministre a, par ailleurs, inauguré la trémie réalisée au niveau de la RN 1 reliant les complexes résidentiels Djenane Sfari et Ain El Malha, et a procédé au lancement des travaux de connexion des échangeurs et du nouveau tracé de l'échangeur du chemin de wilaya n155- l'échangeur Sud et qui sera renforcé par la réalisation d'ouvrages d'art.

Le ministre a inspecté également l'axe menant du siège de la Garde républicaine au niveau des Eucalyptus vers Alger, se félicitant du taux d'avancement des travaux de réalisation des routes notamment le chantier de réalisation du dédoublement de la voie liant Ain Taya à Rouiba.

M. Zaalane a affirmé que «le gouvernement compte mettre en oeuvre le plan global de réalisation des extensions du métro et du tramway selon les ressources fi-

nancières de l'Etat, indiquant que les nouvelles extensions du métro seront exploitables à partir du début 2018.

Par ailleurs, le ministre a rappelé l'existence d'un système de gestion du trafic routier à Alger confié à une société mixte algéro-espagnole activant dans le domaine, indiquant que les études concernant le choix du quartier pilote pour l'application de ce système seront lancées dans un mois.

«L'objectif de ce système est la réalisation de 300 feux tricolores par le centre de gestion du trafic routier avec l'installation des plaques et des panneaux électroniques signalant des embouteillages, des accidents ou autres» a-t-il ajouté.

S'agissant du nouvel aéroport international, le premier responsable du secteur a affirmé que le taux d'avancement des travaux avait atteint 75%, précisant que le projet sera livré en septembre ou en octobre prochain et sera opérationnel en 2019.

Le ministre a insisté lors de sa visite sur l'impératif de respecter les délais et les normes de réalisation des projets.

LE MINISTRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : « Un groupe de travail mis sur pied pour évaluer les instances de la sécurité Sociale »

Un groupe de travail, mis sur pied au niveau du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, s'est lancé dans une large évaluation des dispositifs d'assurance sociale pour établir une vision sur le mode de leur développement, a-t-on appris jeudi à Mascara du ministre, Mourad Zemali.

Rencontrant un groupe de jeunes universitaires porteurs de projets d'investissement, lors de sa visite dans la wilaya, le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale a affirmé que le gouvernement accorde une grande importance à l'amélioration des prestations des dispositifs de la sécurité sociale, en vue d'une meilleure prise en charge des assurés sociaux dont le nombre est de 37 millions de bénéficiaires au niveau national.

Un groupe de travail a été installé dans ce cadre au niveau du ministère pour évaluer le rendement de ces dispositifs et leurs prestations et avoir une vision sur leur réforme et leur développement.

Mourad Zemali a présidé l'ouverture d'une antenne de proximité de l'Office national des appareillages et accessoires pour handicapés (ONAAAPH) au niveau de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (CNAS) de Mascara, destinée à fournir des appareils à 600 malentendants au niveau de la wilaya et leur épargner des déplacements vers les wilayas limitrophes, selon les explications fournies au ministre.

A l'occasion, M. Zemali a annoncé la formation de généralistes dans le domaine auditif en collaboration avec des spécialistes et enseignants d'électronique pour encadrer ces nouvelles antennes.

Le programme d'action de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées porte sur l'ouverture de nouveaux centres et antennes avant la fin du premier trimestre 2018 au niveau de toutes les wilayas et wilayas déléguées.

Le lancement cette opération a été donné à partir des wilayas du Sud dont



Adrar, Tamanrasset, Béchar, Illizi, Tindouf et Ghardaia.

L'ONAAAPH dispose actuellement de cinq centres de proximité d'aides auditives.

Les structures de l'ONAAAPH ont fourni, dans les dix mois de l'année en cours, 9,388 puces auditives, soit 89 % du nombre

de demandes estimées à 10.548, a-t-on fait savoir.

Le ministre a inspecté des projets de jeunes créés avec l'assistance des dispositifs de soutien à l'emploi.

Il a inauguré le nouveau siège de wilaya de l'Agence nationale d'emploi (ANEM) à Mascara, le nouveau siège de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) à Tighennif et a visité le centre payeur de la CNAS dans cette ville.

Mourad Zemali a visité également une exposition de micro-entreprises, tenue à la bibliothèque centrale de l'université de Mascara, où il a procédé à la remise de cartes Chifa à des étudiants.

Le wali de Mascara, Mohamed Lebka, a annoncé, lors de cette visite que ses services ont réservé une zone d'activités de 12 hectares à Bouhenni pour les jeunes porteurs de projets et 60 assiettes aux jeunes dans les zones d'activités des communes de Sidi Kada, Oued Taria, Oued El Abtal et Mohammadia.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Coordonner entre écoles et établissements de l'enseignement supérieur à Oran pour constituer un pôle universitaire d'excellence

Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Seddiki Mohamed-Salaheddine a insisté, jeudi à Oran, sur la coordination entre les écoles et établissements de l'enseignement supérieur à Oran pour constituer un pôle universitaire d'excellence au service de la ville et du citoyen.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de quatre directeurs d'établissements de l'enseignement supérieur d'Oran, M. Seddiki a mis l'accent sur l'importance à accorder à l'université à Oran pour lui permettre de retrouver sa place d'excellence des années précédentes.

Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-



fique a exhorté les chercheurs et les chargés de laboratoires à contribuer efficacement, par leurs recherches, pour conférer une valeur ajoutée à la croissance économique de la région et permettre à Oran de devenir à l'avenir une cité intelligente à l'instar de celles dans le monde.

Le même responsable a rappelé les potentialités que recèle la wilaya d'Oran dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dont trois établissements universitaires, cinq écoles nationales, un centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC),

six filières d'excellence au niveau national, un institut de technologie avancé, 20.000 places pédagogiques, en attendant la réception de l'agence de recherche en sciences médicales et de deux centres de recherche sur les grands risques et la chimie verte.

Les étudiants des universités d'Oran représentent 27 % du total de l'effectif au niveau national, soit 86.000 étudiants encadrés par 4.000 enseignants chercheurs d'un total de 18.400 dans l'ouest du pays, a-t-on indiqué, signalant l'existence de 13 domaines de formation sur 14.

L'université d'Oran occupe la première place au niveau national en matière de publication, a-t-on ajouté.

La cérémonie d'installation a concerné Ben-ziane Abdelbaki comme directeur de l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» en remplacement de Senoussi Mohamed désigné directeur de l'Ecole nationale polytechnique «Maurice Audin» d'Oran, Saidi Djamel comme directeur de l'Ecole supérieure des sciences biologiques et le Rahial Djelloul comme directeur de l'Ecole supérieure des enseignants. Seddiki Mohamed Salaheddine a souligné que ce mouvement s'insère dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi, et du président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest et de membres du corps universitaire à Oran.

STRUCTURES

Wilaya d'Alger: réception prochaine d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence pour sans-abri à Dely Brahim

Un nouveau centre d'hébergement d'urgence pour sans-abri, d'une capacité d'accueil de 350 lits et doté de tous les équipements modernes sera prochainement réceptionné à Dely Brahim pour accueillir le nombre croissant de ces personnes vulnérables, a affirmé le directeur du bureau de la solidarité nationale de la wilaya d'Alger, Mohamed Aïchi.

Le bureau de la solidarité nationale de la wilaya d'Alger assure la gestion des 5 centres et maisons d'hébergement relevant de la wilaya d'Alger, à savoir Dar el Hassana (femmes en détresse), le centre de prise en charge des sans-abri de Dekakna (Tessala el Merdja), les deux centres de prise en charge des personnes en détresse (femmes et hommes) de Réghaïa et le centre de Bab el Oued pour la protection de l'enfance.

Lors de sa visite des différents centres d'hébergement relevant de la wilaya d'Alger, M. Aïchi a déclaré à l'APS que ces cinq centres seront renforcés, dans quelques semaines, par un sixième centre à Dely Brahim qui est le seul centre à l'échelle nationale doté d'une capacité d'accueil de plus de 300 lits (hommes, femmes et enfants).

Mme M'hamed Rabia, inspectrice auprès du cabinet de la wilaya d'Alger a salué l'initiative, précisant que cette nouvelle structure permettra d'assurer une prise en charge ciblée, assurant que les personnes âgées, les malades mentaux, les handicapés et les toxicomanes parmi les sans-abri seront orientés vers des centres spécialisés.

Cependant, le centre garantit aux pensionnaires devant être transférés vers des établissements spécialisés toutes les commodités nécessaires, 48h avant l'opération, à savoir la nourriture, les vêtements et une consultation médicale, a-t-elle poursuivi.

La responsable a déploré, toutefois, la lenteur de la procédure de transfert et de placement des sans-abri dans un établissement spécialisé après confirmation de leur "maladie mentale" par une expertise médicale qui peut durer jusqu'à 4 mois.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste se rend aux autorités militaires de la wilaya de Tamanrasset (MDN)

Un terroriste s'est rendu, jeudi matin, aux autorités militaires de la wilaya de Tamanrasset, en sa possession un fusil semi-automatique de type Seminov et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un (01) terroriste s'est rendu, ce matin du 7 décembre 2017, aux autorités militaires de la 6ème Région militaire à Tamanrasset.

Il s'agit de R.

Abdellah qui était en possession d'un (01) fusil semi-automatique de type Seminov et d'une quantité de munitions», précise la même source.

«Dans le même contexte et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, à Batna/5ème RM, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes en possession de deux (02) armes à feu, tandis qu'un autre détachement a détruit, dans la même wilaya, six (06) casemates pour des groupes terroristes», ajoute le communiqué du MDN.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Batna/5ème RM et Relizane /2ème RM, sept (07) personnes en possession de cinq (05) armes à feu et d'armes blanches et ont appréhendé, à El Oued et Biskra/4ème RM, trois (03) contrebandiers et saisi un camion, un véhicule et (39) quintaux de tabac».

«A Tlemcen/2ème RM, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi (04) kilogrammes de kif traité, alors que (31) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Béchar et Ghardaïa», selon la même source.

APS

SYSTÈME ÉDUCATIF EN ALGÉRIE:

L'égalité à l'accès à l'enseignement, un acquis à compléter

Les participants au premier colloque national sur «le système éducatif en Algérie: les nouveaux curriculums entre les textes et la réalité», tenu jeudi à Oran, ont estimé que l'égalité à l'accès à l'enseignement est un acquis à compléter par une élévation du niveau et de la qualité. Cette égalité ne se limite pas à l'accès mais aussi à recevoir un enseignement de qualité, outre l'obligation légale faite à l'Etat et à la famille pour scolariser les enfants, a souligné la directrice du laboratoire Droit de l'Enfant (LADREN) de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Oran 2 «Mohamed Benahmed».

Malika Boulouenouar a ajouté que cet acquis doit être complété par une élévation du niveau et de la qualité qui profite d'une manière égale à tous les enfants en âge de scolarité.

Évoquant les préoccupations actuelles, elle a fait savoir que le système d'éducation nationale est aujourd'hui à la recherche d'une formule à même de réduire l'échec scolaire et de relever le taux de réussite, déclarant que l'Algérie a réussi l'objectif de scolariser l'ensemble des enfants et

a maintenu ce rythme.

Une commission a été installée au début des années 2000 pour évaluer le système éducatif algérien et le réformer et dont la mise en œuvre est passée par une révision des pratiques pédagogiques passant d'une approche par objectifs à une autre des compétences qui constitue un des aspects dans les nouveaux curriculums révisés afin d'être en adéquation avec la législation actuelle dont la mise en œuvre a commencé dès la rentrée 2016-2017, a-t-elle encore indiqué.

Abordant dans sa communication la politique éducative et croissance économique en Algérie, Dr Fatima Nekkal, maître de conférences à la faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales à l'université Oran 2, s'est interrogé à travers certains indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur bien des questionnements en lien avec le niveau d'éducation en Algérie et la croissance économique, mettant en exergue l'importance de l'investissement dans le capital humain comme source de valeur ajoutée dans l'enseignement et l'éducation. Pour sa part, l'ins-

pectrice d'éducation de la wilaya d'Oran, Kheïra Belkacemi a évoqué la nécessité pour l'enseignant de procéder à des bilans pédagogiques, ainsi que l'impératif de réduire à 25 le nombre d'élèves par classe, dans un souci d'efficacité. Les participants ont soulevé plusieurs questions ayant trait à l'amélioration de la qualité de l'enseignement par des méthodes novatrices, à l'efficacité des systèmes éducatifs, à l'appropriation des nouveaux curriculums et l'adhésion des enseignants à ces innovations.

Ce colloque national a vu la participation de juristes et spécialistes en éducation des wilayas d'Oran, Relizane, Mostaganem, Tيارت, Saïda et Sidi Bel-Abbes, Setif, qui ont abordé notamment la réalité des écoles, la loi d'orientation scolaire, le rôle de l'inspecteur de l'éducation, ainsi que les insuffisances et les moyens pour la mise en œuvre de nouveaux curriculums.

Un curriculum éducatif est un dispositif qui désigne, selon les spécialistes, les études et les formations dispensées à l'école, les modes et politiques éducatives et le rôle des différents acteurs.

A L G É R I E - F R A N C E

L'Algérie et la France concluent 11 accords de coopération et fixent une nouvelle feuille de route

L'Algérie et la France ont conclu jeudi à Paris onze accords de coopération et fixé une nouvelle feuille de route pour les quatre prochaines années, soulignant une volonté commune de construire l'avenir des relations. C'est au terme des travaux de la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), coprésidés à Paris par les Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Edouard Philippe, en présence des membres des gouvernements des deux pays, que onze accords de coopération ont été signés touchant plusieurs secteurs, dont l'économie, la santé, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la culture. Les deux parties, qui ont relevé le contexte «particulier» de la tenue des travaux au lendemain de la visite d'amitié et de travail en Algérie du président Macron, ont souligné la qualité des relations bilatérales et de la coopération «appelées à se développer et à se densifier davantage». C'est ainsi que les membres de deux délégations ont fixé le nouveau Document Cadre de Partenariat (DCP) pour les années 2018-2022, étant donné que le précédent (2013-2017) était arrivé à échéance. Rappelons que le dernier DCP, signé lors de la visite d'Etat en Algérie du président François Hollande en décembre 2012, avait défini les grands axes de coopération, tels que le renforcement du capital humain, le développement économique et durable, la bonne gouvernance, la modernisation du secteur public et le renforcement de la coopération décentralisée.

«Dimension particulière» pour la consolidation du partenariat d'exception

C'est dans ce cadre que le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé que la 4^e session du CIHN revêt une «dimension particulière» pour consolider le partenariat d'exception liant les deux pays, se félicitant des résultats réalisés durant l'année 2017 en matière de coopération bilatérale. Relevant que la présente réunion est «importante» dans la mesure où elle vient de «couronner beaucoup de rencontres et de résultats enregistrés durant l'année 2017», M. Ouyahia a indiqué qu'«au-delà des différentes questions liées à la coopération entre les deux pays, la rencontre a permis aux responsables algériens et français d'aborder les questions qui intéressent les deux pays, à savoir la lutte antiterroriste au Maghreb et en Europe, la stabilité et la sécurité dans la région». Confirmant la prochaine visite d'Etat qu'effectuera Emmanuel Macron en Algérie, le Premier ministre algérien a souligné la «nécessité» pour les deux gouvernements de «faire davantage de percées» en matière de coopération bilatérale. Edouard Philippe a, pour sa part, fait observer que le contexte bilatéral, même s'il est «complexe parfois», il reste cependant «très prometteur». Il a évoqué dans ce cadre trois axes pour une «page nouvelle» dans les relations bilatérales.

Il s'agit de la formation professionnelle et de l'emploi de jeunes, la paix et la sécurité dans la région du Sahel et un partenariat économique «très ambitieux».

En matière d'investissement et de soutien financier aux projets économiques, il a précisé que les deux parties réfléchissent sur la proposition d'Emmanuel Macron, faite mercredi à Alger, pour la création d'un fonds d'investissement franco-algérien «qui permettrait d'accompagner les entrepreneurs algériens investissant en France et les entrepreneurs français désireux de se rendre en Algérie».

L'Algérie ne veut pas enfermer dans le passé ses relations avec la France

Pour la question mémorielle, le Premier ministre algérien a bien voulu préciser que l'Algérie ne soulevait pas les dossiers du passé pour «enfermer les relations» entre les deux pays dans le passé. «L'Algérie ne soulève pas le dossier du passé pour enfermer les relations algéro-françaises dans le passé, mais pour alléger la démarche commune vers l'avenir», a-t-il dit ajoutant que la visite effectuée mercredi en Algérie par le président français a permis de débloquent deux dossiers, à savoir la restitution des crânes des résistants algériens du 19^e siècle ainsi que celui des archives.

M. Ouyahia a fait état de l'existence d'une «volonté partagée» d'identifier, pour cette question, des pistes de solutions à même de satisfaire les deux peuples. En fin d'après-midi, Ahmed Ouyahia a rencontré, au siège de l'ambassade d'Algérie en France, des membres de la communauté nationale pour leur donner des «nouvelles du pays», parler de ce que fait l'Etat algérien en direction de sa communauté établie à l'étranger et des attentes de l'Algérie auprès de cette communauté. Il a annoncé à cet effet plusieurs mesures en faveur de la communauté algérienne et écouté les doléances et remarques des membres présents à cette rencontre.

APS

Début à Paris des travaux de la 4^e session du CIHN

Les travaux de la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) ont débuté jeudi à Paris sous la coprésidence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son homologue français, Edouard Philippe.

Les deux Premiers ministres se sont entretenus peu avant le début des travaux du CIHN, avant que l'audience ne soit élargie aux membres des deux délégations. Par ailleurs, les membres du gouvernement qui accompagnent M. Ouyahia dans cette mission ont tenu avant l'entame de la présente session des rencontres bilatérales avec leurs homologues français afin d'explorer des pistes de coopération de nature à renforcer le partenariat algéro-français.

Dix accords de coopération



touchant divers secteurs notamment l'industrie, la culture, l'enseignement supé-

rieur, la formation professionnelle, la santé et les PME vont être également paraphés

lors des travaux de cette session du CIHN. A l'occasion de cette session, les membres des deux délégations devront arrêter le nouveau document cadre de partenariat (DCP) pour la période 2018-2022. Celui qui arrive à son terme allant de 2013 à 2017, et signé en 2012, avait défini les grands axes de la coopération, tels que le renforcement du capital humain, le développement économique durable, la bonne gouvernance, la modernisation du secteur public et le renforcement de la coopération décentralisée.

M. Ouyahia s'entretient à Paris avec son homologue français

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia s'est entretenu jeudi à Paris avec son homologue français Edouard Philippe peu avant le début des travaux de la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), qu'ils co-président.

Les deux responsables ont abordé, à cette occasion, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale afin de hisser davantage le niveau de la coopération algéro-française, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun. L'entretien a été élargi par la suite aux membres des deux délégations. Les ministres membres de la délégation algérienne se sont également entretenus avec leurs homologues respectifs. Le CIHN est un cadre mis en place à la faveur de la Déclaration

d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France, signée en 2012 à Alger par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et l'ex-président français, François Hollande.

La présente session du CIHN intervient au lendemain de la visite d'amitié et de travail effectuée en Algérie par le président français, Emmanuel Macron et à moins d'un mois après la tenue à Alger de la session du Comité mixte économique algéro-français (COMIEFA) couronnée par la signature de trois accords de partenariat et de coopération économiques.

Des accords de coopération touchant divers secteurs (culture, enseignement supérieur, formation professionnelle, santé) devraient être également paraphés à l'issue des travaux de ce CIHN.

11 accords de coopération signés à Paris

Onze accords de coopération entre l'Algérie et la France ont été signés jeudi à Paris, en présence des Premiers ministres des deux pays, Ahmed Ouyahia et Edouard Philippe, à l'issue de la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN).

Les onze accords concernent les secteurs de l'économie, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la santé, des PME et de la Culture.

Les deux parties ont conclu, dans le cadre du partenariat stratégique voulu par les hautes autorités des deux pays, une convention de partenariat relative à la création de filières de formation d'excellence des métiers de l'énergie, de l'électricité et des automatismes industriels.

Dans la même optique, une déclaration d'intention a été signée par le Groupe PSA-Peugeot, le ministère algérien de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère français de l'Education nationale, portant création, à Oran, d'un centre de formation pour les métiers de l'automobile. Sur le plan de l'enseignement supérieur, les deux pays ont convenu d'une convention cadre relative

au à la recherche-formation et la recherche sur la langue française et les expressions francophones (LaFEF). Ce réseau, créé par convention passée le 4 décembre 2011 entre les deux pays, prend la suite du programme intergouvernemental Ecole doctorale algéro-française de Français (EDAF) dans le cadre d'une formation diplômante (magistère et doctorat) pour l'encadrement universitaire algérien. Dans le même contexte, une autre convention cadre a été conclue concernant le réseau mixte des écoles (RME), qui compte parmi ses membres 16 écoles nationales supérieures algériennes, 15 écoles préparatoires algériennes et 7 écoles françaises d'ingénieurs. Le RME vise la professionnalisation des écoles nationales supérieures algériennes grâce à la mise en réseau avec des écoles françaises d'ingénieurs. Deux autres accords dans le domaine de la santé ont été signés. Il s'agit d'un protocole d'accord entre le groupe Sanofi Pasteur et le groupe Saïdal pour la production de vaccins et d'un accord pour la production de produits oncologiques et de santé familiale en Algérie par le laboratoire Ipsen, dont des médicaments sont présents dans plus

de 115 pays à travers le monde. Au plan culturel, trois accords ont été signés entre l'Algérie et la France.

Il s'agit de la reconduction de la convention entre les Centres nationaux du livre (CNL) des deux pays pour la période 2018-2020, d'un accord de coopération entre l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle d'Alger (ISMAS) et l'Ecole régionale d'acteurs de Cannes (ERAC), un établissement de formation supérieure au métier de comédien, et d'une convention annuelle d'application entre l'ISMAS et l'ERAC pour la période 2017-2018.

Sur le plan des Petites et moyennes entreprises (PME), un protocole de coopération a été passé entre le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME Auvergne Rhône-Alpes).

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a co-présidé jeudi à Paris avec son homologue français, Edouard Philippe, les travaux de la 4^e session du CIHN.

Il est accompagné d'une délégation composée de plusieurs membres du gouvernement.

M. Ouyahia: La 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français revêt une «dimension particulière»

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Paris que la 4^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) revêt une «dimension particulière» pour consolider le partenariat d'exception liant les deux pays, tout en se félicitant des résultats réalisés durant l'année 2017 en matière de coopération bilatérale.

«Le rendez-vous du CIHN revêt une dimension particulière dans le sens où il permet de cultiver ce partenariat d'exception mis en place par les deux pays depuis cinq ans», a déclaré M. Ouyahia lors de la conférence de presse conjointement animée avec son homologue français, Edouard Philippe, à l'occasion de la tenue du 4^e CIHN.

Relevant que la présente réunion est «importante» dans la mesure où elle vient de «couronner beaucoup de rencontres et de résultats enregistrés durant l'année 2017», M. Ouyahia a souligné que cette session arrive également au lendemain de la visite du président français, Emmanuel Macron mercredi en Algérie. M. Ouyahia a déclaré qu'«au-delà des différentes questions liées à la coopération entre les deux pays, la rencontre a permis aux responsables algériens et

français d'aborder les questions qui intéressent les deux pays, à savoir la lutte antiterroriste au Maghreb et en Europe, la stabilité et la sécurité dans la région». Il a également évoqué la «nécessité» pour les deux gouvernements de «faire davantage de percées» en matière de coopération bilatérale, notamment en perspective de la prochaine visite d'Etat qu'effectuera le président français en Algérie, ajoutant que les deux gouvernements «doivent également préparer le document cadre pour les cinq années à venir (2018-2022) dans le sens où celui englobant la période 2013-2017 «tire à sa

fin». Interrogé sur l'accord algéro-français de 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles, M.

Ouyahia a annoncé la signature prochaine d'un document annexe pour «gérer une catégorie de population qui n'est pas couverte par l'accord, à savoir les jeunes qui viennent en France et qui ne sont considérés ni comme étudiants ni comme travailleurs».

Il a estimé que «cela se passe globalement bien pour les étudiants algériens en France et aussi pour les retraités dont la situation est gérée au mieux».

APN

Le ministre des finances présente le projet de loi portant règlement budgétaire 2015

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu jeudi un exposé du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia sur le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, année qui a vu le lancement du programme quinquennal de croissance (2015-2019) et le début des retombées de la crise financière.

Le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, dont les chiffres ont été validés par la Cour des Comptes, révèle que les dépenses effectives s'élevaient à 7.249,4 milliards DA et 7.244,33 milliards DA avec les dépenses imprévues, contre des dépenses prévisionnelles dans la loi de Finances complémentaire 2015 élevant à 8.753,73 milliards DA, soit un taux de réalisation de 84,8%, a fait savoir M. Raouia lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. Les dépenses imprévues étaient de l'ordre de 147,95 milliards DA. Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffraient à 4.660,35 milliards DA (contre un budget prévisionnel de 4.972,28 milliards DA au titre de la loi de Finances complémentaire 2015), soit un taux de consommation de 93,73%, tandis que les dépenses d'équipement s'élevaient à 2.589,02 milliards DA (contre 3.781,45 milliards DA de dépenses prévisionnelles), soit un taux de réalisation de l'ordre 68,46%.

Par ailleurs, les recettes réalisées avaient atteint 4.563,8 milliards DA en 2015, soit 388,9 milliards DA moins que le montant prévu par la loi de Finances complémentaire 2015 (4.952,7 milliards DA), avec un taux de réalisation de 92,45%.

Pour les ressources ordinaires, elles avaient représenté 62,25% des recettes effectives, tandis que le taux de la fiscalité pétrolière a été de 37,75%.

Alors que la loi de Finances complémentaire 2015 tablait sur un déficit prévisionnel de 3.801,03 milliards DA (-20,82% du PIB), le déficit effectif enre-



gistré a atteint, selon le projet de loi portant règlement budgétaire, 2.806,6 milliards DA (-17,24% du PIB).

Ce déficit a été couvert par les liquidités disponibles au Trésor à l'époque et des prélèvements sur le Fonds de régulation des recettes (FRR) dont le solde a atteint 3.110,35 milliards DA fin 2015. Au cours de l'année 2015 et en raison du recul des cours de pétrole - avec une moyenne de 52,8 USD contre 99 USD en 2014- (respectivement 100 USD et 60 USD dans les lois de Finances initiale et complémentaire 2015), le PIB nominal s'était établi à 16.591,9 milliards DA contre une prévision de 18.255,5 milliards DA dans la loi de Finances complémentaire (2015).

Par ailleurs, l'encours de la dette publique externe a atteint, fin 2015,

26,38 milliards DA (soit 246,64 millions de dollars), tandis que celui de la dette publique interne a atteint 1.380,8 milliards DA, dont 998,5 milliards DA de dette de marché et 382,3 milliards DA de dette d'assainissement. M. Raouia s'est félicité de «l'effort budgétaire» consenti par l'Etat, notamment à travers le maintien des transferts sociaux, en dépit de la crise financière. Un effort dont les fruits se sont traduits en 2015 par les indices de développement humain positifs, a-t-il relevé.

Parmi ces indices, le ministre cité le taux de scolarité des enfants de 6 à 15 ans, de l'ordre de 95,75 %, le taux de raccordement au réseau électrique rural (89,73 %), le taux de raccordement au gaz (62,69 %), ainsi que le taux de raccordement au réseau AEP (98%).

COMMERCE

2200 infractions commerciales enregistrées à Alger en novembre dernier

Plus de 2200 nouvelles infractions ont été enregistrées par les services de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, alors que la valeur de la marchandise non facturée a dépassé 1,8 milliards DA, lit-on sur le site officiel de la Direction.

Le bilan global d'activités des agents de contrôle relevant des services de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger fait état de 18.975 interventions qui se sont soldées par l'enregistrement de 2217 infractions et une marchandise non facturée d'une valeur de 1,8 milliards DA, proposée à la vente à travers les différents espaces, marchés et locaux commerciaux.

155.280 infractions de pratique de prix non réglementaires ont été enregistrées durant la même période, alors que le montant de la marchandise saisie a été estimée à 4 millions DA.

Selon le même bilan, 88 locaux ont été proposés à la fermeture, dont 80 pour des pratiques commerciales illégales et 8 autres dans le cadre de la lutte contre la fraude et des infractions liées à un danger alimentaire et à la salubrité des produits.

Plus de 1770 procès verbaux ont été dressés, dont 732 contre des commerçants pour défaut d'information des clients et des consommateurs du prix de la marchandise proposée à la vente, 522 autres contre des commerçants qui proposaient une marchandise impropre à la consommation constituant un danger pour la santé du consommateur, suivis de 375 procès verbaux liés à la pratique du commerce informel.

32 autres procès verbaux relatifs au non respect des prix et tarifications en vigueur ont également été dressés. Par ailleurs, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger a annoncé via son site électronique que les soldes d'hiver pour l'année 2018, auront lieu du 18 janvier au 28 février 2018, et celles d'été du 21 juillet au 31 août.

L'objectif des soldes est de permettre aux commerçants de promouvoir leurs activités et de donner au consommateur la possibilité d'acheter divers produits et d'obtenir des services multiples à faibles coûts, a précisé la même source.

Les mêmes services ont lancé un appel à tous les opérateurs économiques désirant pratiquer la vente au rabais au titre de la période hivernale de déposer leurs dossiers de demandes au niveau de la Direction du commerce.

FISCALITÉ

L'assainissement des restes à recouvrer de la DGI est «nécessaire», selon M. Raouia

La dette fiscale s'élevait à environ 3.500 milliards de DA (mds DA) en 2015, alors les restes à recouvrer par l'administration fiscale au titre des amendes judiciaires avoisinaient les 7.500 mds DA, une situation dont l'assainissement s'avère «nécessaire», a indiqué jeudi le ministre des Finances Abderrahmane Raouia.

«Quand on parle de 11.000 mds de DA de restes à recouvrer, il ne faut pas imaginer que l'administration fiscale est en train de les regarder sans rien faire! La dette fiscale effective tourne autour de 3.500 mds de DA alors que le reste est surtout constitué d'amendes judiciaires portants sur des banques et entreprises dissoutes», a-t-il souligné.

Le ministre s'exprimait

lors d'une réunion avec la commission des Finances et du budget de l'APN, consacrée à l'exposition du projet de loi portant règlement budgétaire de 2015, en présence du président de la commission Toufik Torch et du ministre des Relations avec le Parlement Tahar Khaoua.

La totalité des membres de la commission qui sont intervenus juste après l'exposé présenté par le ministre sur le contenu de ce projet de loi ont pointé du doigt le montant faramineux des restes à recouvrer par l'administration fiscale, avancé par la Cour des Comptes sur la base des données de la DGI.

Selon le rapport de la Cour des comptes qui accompagne annuellement

ce projet de loi, et dont l'APS détient une copie, ces restes à recouvrer étaient de 11.039,53 mds de DA à fin 2015 dont 10.207,34 mds déjà enregistrés à fin 2014 et 874,95 mds de DA enregistrés au cours de 2015.

Mais les restes à recouvrer représentent notamment le cumul des amendes judiciaires ainsi que les dettes des entreprises publiques dissoutes et qui ont été effacées, souligne M. Raouia.

Sur l'ensemble de ces amendes, 5.295,58 mds DA concernent la Banque commerciale et industrielle d'Algérie (BCIA), selon la Cour des Comptes.

«Une seule banque est, à elle seule, l'objet de plus de 5.000 mds de DA d'amendes.

La banque a été dissoute

et il n'y a aucun moyen de récupérer ces montants aujourd'hui, ce sont des écritures qui restent et qui sont reprises par le rapport de la Cour des comptes chaque année», note M. Raouia.

Interrogé ainsi par un député pour savoir si le Gouvernement avait l'intention d'assainir cette situation en décidant l'annulation, par la Justice, des dettes fiscales dont le recouvrement s'avère impossible, étant par exemple en lien avec des entreprises dissoutes ou remontant à plusieurs décennies, le ministre a jugé nécessaire une telle réflexion.

«Oui je crois qu'une réflexion pour assainir cette situation est nécessaire», a-t-il répondu.

MARCHÉ DES CÉRÉALES:

Le blé en petite hausse

Les prix du blé étaient très légèrement orientés à la hausse vendredi soutenus par une parité euro-dollar un peu plus avantageuse.

La tonne de blé regagnait vers midi sur Euronext 25 centimes sur l'échéance de mars, à 161 euros et 50 centimes sur l'échéance de mai à 164,75 euros, pour moins de 4.000 lots échangés. L'euro

baissait face au dollar vendredi, peu avant la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, redonnant un peu de compétitivité aux céréales européennes sur les marchés export, faute d'éléments d'information nouveaux.

La tonne de maïs, elle, bénéficiait également de ce soutien monétaire pour être dans le vert, regagnant 25 centimes,

tant sur l'échéance rapprochée de janvier à 154 euros que sur celle de mars à 159 euros, pour moins de 200 lots échangés. Selon les spécialistes du marché, le marché reste lourd, tant qu'il n'y a pas d'incident climatique majeur. Dans les places portuaires, le prix physique des blés comme des maïs a baissé par rapport à la semaine dernière.

ENERGIE

Le pétrole monte légèrement à Londres

Les prix du pétrole remontaient vendredi en cours d'échanges européens, profitant de la hausse marquée des importations chinoises de brut en novembre tandis que la production américaine continue d'inquiéter. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait vers midi 62,58 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 38 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de janvier prenait 35 cents à 57,04 dollars. Après une séance de hausse jeudi, les cours effaçaient leurs pertes de mercredi au gré d'une semaine sans direction forte. Selon les analystes, la fin de semaine a été sauvée par des données sur la demande chinoise, qui reste solide. Les achats de brut à l'étranger de la Chine se sont envolés en novembre, à 9,01 millions de barils par jour, soit leur deuxième plus haut niveau mensuel. Les prix ont profité également des menaces de grève au Nigeria, qui pourraient perturber la production, ainsi que les tensions politiques au Moyen-Orient. Toutefois, le niveau élevé de la production américaine continue à maintenir les prix dans une fourchette relativement étroite.

Dans l'ensemble, le pétrole évolue au gré des informations sur sa production. Alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, se sont accordés pour prolonger leurs baisses de production jusqu'à fin 2018, le risque de surproduction vient principalement des Etats-Unis, soulignent les spécialistes du marché.

PRODUCTION DE L'HUILE D'OLIVES À M'SILA : Orientation progressive vers le professionnalisme

Les producteurs de l'huile d'olives dans la wilaya de M'sila œuvrent à professionnaliser progressivement leur activité en passant par les différentes phases de la production à l'emballage et la commercialisation, ont affirmé jeudi les exposants de cette huile naturelle à la chambre de l'artisanat et des métiers de la capitale du Hodna.

Parallèlement au bond de la production passée de 10.000 litres/an en 2000 à plus d'un million litres/an depuis 2012 à la faveur du soutien public ayant permis l'expansion de l'oléiculture de wilaya, les producteurs s'efforcent d'améliorer leur compétitivité par l'amélioration de la qualité de leur récolte en respectant les orientations des techniciens de la vulgarisation agricole.

Un des objectifs concrets de cette amélioration a été de limiter le taux d'acidité de l'huile produite au niveau tolérable de 0,8 % pour en faciliter l'accès aux marchés internationaux. Cela s'opère, ont indiqué les mêmes producteurs, par la maîtrise de nombre de facteurs dont la variété des olives, la période et le mode de récolte, les conditions de stockage des olives, le procédé d'extraction et, enfin, le stockage de l'huile.

Le degré de maturité des olives à pressurer demeure le facteur le plus déterminant de la qualité de l'huile.

Ainsi, le meilleur moment de cueillir l'olive est lorsque la peau du fruit change de couleur qui est la phase où la chair de l'olive contient le taux le plus élevé de composants empêchant l'oxydation de l'huile et lui permettant une meilleure longévité pendant le stockage, ont expliqué les professionnels qui précisent qu'en cas de cueillette avant maturité, l'acidité sera plus élevée, la couleur de l'huile obtenue sera plus foncée et son goût amer.

Avant 2003 et 2000, les extracteurs de l'huile plaçaient celle-ci dans des récipients et bouteilles en plastique qui en affectait le goût, la couleur et la qualité mais, avec le temps, ils se sont aperçus que l'huile embouteillée dans du verre conservait mieux et plus longtemps ces qualités.

Le bouchon en liège contribue également à une meilleure préservation du contenu que le plastique, ont-ils relevé.

Certains exposants ont opté pour des bouteilles spécifiques avec des étiquettes à design recherché présentant leur produit. Les producteurs espèrent également trouver de nouvelles débouchées pour leur production au travers de l'exportation assurant que l'huile de M'sila s'est déjà frayée un chemin vers la France par le biais des émigrés.

Le prix de l'huile d'olive qui varie entre 800 et 1000 DA le litre est considéré rémunérant et encourage au développement de la production actuellement assurée par deux huileries opérationnelles à Magra et Boussaâda.

APS

Le ministère de l'Habitat dépêche une commission d'enquête sur les causes de retard du projet AADL-2

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a dépêché mardi une commission pour enquêter sur les causes de retard du projet AADL-2 à Tébessa qui a bénéficié d'un programme de 4.600 logements de ce type, apprend-on jeudi des services de wilaya.

La commission a rencontré le directeur du projet et le représentant des souscripteurs et a soumis son rapport à la tutelle qui prendra une décision finale "au début la semaine prochaine", selon la même source qui a indiqué que le problème est lié au non-respect de la société turque chargée de la réalisation des délais fixés et des dispositions du cahier de charges.

Un programme de 4.600 logements AADL a été retenu pour les six communes de Tébessa (1.500), Boulhaf Dir (1.500), Bir El Ateur (400), Chréa (400), Laouinet (400) et El Ouenza (400) mais les travaux n'ont débuté sur aucun des sites retenus, a-t-on encore noté. Selon le président de l'association de wilaya des souscripteurs AADL-2, Hachem Messaï, 4.600 des souscripteurs ont payé la première tranche et 2.900 la seconde tranche alors que les travaux n'ont pas été lancés sauf, a-t-il noté, à Boulhaf Dir où l'entreprise de réalisation s'est contentée d'installer une clôture. Mécontents, les souscripteurs pourraient décider de retirer leurs souscriptions lors de leur assemblée générale prévue samedi prochain.



Lors de sa récente inspection au chantier de Boulhaf Dir, le wali de Tébessa, Atala Moulati, a averti les représentants de la société turque de l'engagement des procédures de résiliation du contrat si la société ne manifeste pas concrètement son

intention d'entamer les travaux dans un délai de 15 jours.

Les souscripteurs AADL-2 ont demandé le retrait du projet à la société turque connue, selon eux, pour "son manque de sérieux et son non-respect des délais".

CONSTANTINE : Lancement en 2018 des travaux de réalisation d'un nouveau barrage de 120 millions m³

Les travaux de réalisation d'un nouveau barrage d'une capacité de 120 millions m³ dans la wilaya de Constantine seront lancés "en 2018", a annoncé jeudi le directeur de l'Agence de bassin hydrographique Constantinois-Seybous-Mellègue, Abdallah Bouchejra. Cette nouvelle infrastructure hydraulique à réaliser dans la région d'Béni Hmidène devra permettre une totale sécurisation en matière d'alimentation en eau potable dans toute la région

nord de la wilaya (Didouche Mourad et Zighoud Youcef en particulier), a fait savoir le même responsable. Des responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) se sont déplacés cette semaine sur site pour arrêter les mesures à entreprendre en vue du lancement du projet "dans les meilleurs délais", a-t-on indiqué.

Un projet de renforcement des capacités de la station de pompage de la commune de Hamma Bouziane, par la réalisa-

tion d'une nouvelle pompe, a été également prévue, a indiqué un cadre de la direction local des ressources en eau.

La réalisation de près de 120 km de nouvelles conduites, d'une dizaine de réservoirs et de dix (10) stations de pompage et de deux stations de traitement des eaux figurent parmi les principales opérations au menu du plan de développement local du secteur, ont affirmé les responsables concernés. Un investissement public de près de

10 milliards de dinars a été dégagé en 2016 au profit de Constantine pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) à travers les communes de la wilaya notamment à Ain Abid et de Benbadis, mais également les régions concernées par des extensions urbaines, à l'image de la daïra d'El Khroub, a-t-on rappelé. Actuellement, le taux de couverture par le réseau d'eau potable avoisine les 97% dans la wilaya de Constantine, a-t-on fait savoir.

SÉTIF Il est "impératif" de faire connaître les divers ciments de l'usine d'Ain Kebira

Le Pdg de la cimenterie Ain Kébir (Sétif), relevant du groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA), Laid Khaber a considéré jeudi à Sétif qu'il était "impératif" de faire connaître les divers ciments produits par cette usine.

Intervenant lors d'une rencontre d'étude sur "les défis liés à la conception d'édifices en béton" initiée par le groupe GICA et l'ordre local des architectes, le même responsable a indiqué que l'entrée en activité début avril 2017 de la deuxième ligne de production de la cimenterie Ain Kébir a porté la production annuelle de l'usine d'un million à trois millions tonnes permettant de couvrir à 100 % les be-

soins locaux nécessitant de passer à une nouvelle phase.

Cette rencontre, a-t-il ajouté, vise ainsi à présenter aux opérateurs et partenaires économiques les multiples ciments produits à Ain Kébir dont le ciment pétrolier, le ciment destiné à des températures basses ou hautes spécifiques et le ciment des puits assurant qu'un seul ciment ne peut pas répondre aux exigences de ces diverses utilisations.

Le chargé de communication à la cimenterie Ain Kébir, Lakhdar Haichour, a indiqué que l'objectif de la rencontre est également de présenter aux clients les modalités modernes de commercialisation et de services présentés par l'usine de

vant la concurrence que connaît ce segment industriel.

De son côté, le président de l'ordre des architectes, Tayeb Ghanem, a mis l'accent sur les grandes potentialités du secteur du bâtiment dans la wilaya de Sétif qui, a-t-il noté, compte une grande cimenterie à Ain Kébir, 500 bureaux d'études dont 100 en génie civil, plus de 1000 entrepreneurs et plusieurs centaines de carrières.

Plusieurs communications ont été présentées durant la rencontre qui a réuni des cadres de la cimenterie Ain Kébir, des architectes, des responsables locaux, des chefs d'entreprise, des promoteurs immobiliers et des investisseurs.

ALGER

Des patrouilles nocturnes pour la prise en charge des sans-abri dans les centres d'accueil social

Les services de la wilaya d'Alger ont intensifié, en cette saison hivernale, les caravanes et patrouilles nocturnes en charge de recueillir et de transférer les sans-abri vers les centres d'accueil, pour leur épargner de passer la nuit dans la rue en ce froid glacial.

Composées d'éléments de la protection civile, de la Direction de l'action sociale (DAS) et du SAMU de la wilaya d'Alger, de la Sûreté nationale et des services de la Santé, ces caravanes prennent le départ au siège de la wilaya à 22h et ciblent les lieux très fréquentés par les SDF (sans domicile fixe) notamment à Bab El Oued (arcades), la place des martyrs, la Casbah tout près de la nouvelle mosquée, les sous-sols du port de pêche dans la commune de Sid M'hamed, la voie ferrée de la station d'Agha, la rue Hassiba Ben Bouali ainsi que les communes de Belouizdad et d'Hussein Dey, selon les responsables de la wilaya.

Ces sans-abri sont transférés aux centres d'hébergement relevant de la DAS (centre d'hébergement d'urgence de Dely Brahim, les foyers pour enfance assistée d'El Biar et d'El Mohamadia, les centres pour personnes âgées de Bab Ezzouar et de Sidi Moussa et l'Etablissement Diar Errahma de Dely Brahim) ou bien aux centres d'hébergement relevant de la wilaya d'Alger (Dar El Hassana pour femmes en détresse, le centre de prise en charge des sans-abri à Dekakna (Douéra) ainsi que deux centres de prise en charge des hommes et des femmes dans la commune de Réghaïa). Un nouveau centre pour la prise en charge des sans-abris d'une capacité de près de 350 places ouvrira ses portes dans les prochaines semaines, a annoncé le chef du cabinet du wali, Mohamed Amrani qui supervise ces caravanes.

Parfois, jusqu'à 200 personnes, toutes catégories d'âges confondus, des malades mentaux, des handicapés et même des toxicomanes sont transférés vers les centres d'hébergement, a fait savoir le coordinateur de ces caravanes, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le colonel Mohammed Tighrestine, soulignant que son expérience sur le terrain a démontré que "95% des SDF sont issus des wilayas de l'intérieur".

Le directeur du bureau de l'Action sociale d'Alger (chargé de la gestion des maisons d'hébergement relevant de la wilaya d'Alger) actuellement appelé bureau de la solidarité sociale de la wilaya, Mohamed Laïchi a rappelé que le nouveau centre de Dely Brahim d'"hébergement d'urgence" sera destiné aux sans-abri et est le seul centre, à travers le territoire national, d'une capacité de plus de 300 places.

SIDI BEL ABBÈS :

Une mère et ses quatre enfants périssent dans un incendie

Cinq personnes, une mère et ses quatre enfants, ont trouvé la mort dans un incendie, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, au niveau de leur domicile familial à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'incendie qui s'est dé-

claré au niveau d'un appartement, composé d'une seule pièce, situé dans un immeuble collectif à Hai Mehtoufi Blaha, au centre-ville de Sidi Bel Abbès, causant l'effondrement du toit de la maison. Les flammes se sont rapidement propagées à l'intérieur de cette pièce. Les agents de

la protection civile, à leur arrivée, ont trouvé l'habitation en feu et son toit effondré avant de découvrir les corps calcinés des victimes, une mère d'une quarantaine d'années et ainsi que ses enfants, âgés de 3 à 13 ans dont 2 handicapés.

Les flammes ont été mai-

trisées avant leur propagation aux autres appartements. 50 agents de la protection civile, 5 camions d'extinction, 3 ambulances ont été mobilisées à cet effet, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes exactes de ce drame.



Ces sans-abri issus des wilayas intérieures sont des femmes en détresse (mères célibataires ou ayant fui leurs foyers), des personnes âgées, des malades mentaux et des handicapés, a indiqué Mme Rabéa Mohamedi, membre de la caravane.

La majorité des pensionnaires de ces centres sont issus des wilayas intérieures

La majorité des pensionnaires de ces centres sont issus des wilayas intérieures contre une minorité d'Alger, a constaté l'APS lors d'une tournée dans ces centres d'accueil.

A Dar El Hassana, la plupart des pensionnaires sont des mères célibataires issues des villes intérieures qui se sont retrouvées dans la rue, n'ayant pas de familles à Alger. Elles ont pu rejoindre ce centre grâce à la caravane de wilaya. L'administration contacte les parents et tente de trouver une solution, nous confie la directrice du centre, Houda Cherfi.

Le centre pour personnes âgées de Bab Ezzouar qui accueille seulement des personnes âgées de 65 ans et plus prend en charge, la nuit, des personnes de tout âge qui sont transférées par la caravane de la wilaya afin de leur permettre de passer la nuit au chaud.

Contrairement à la plupart des sans-abri qui regagnent ces centres d'accueil notamment en cette saison froide, certains refusent de rejoindre ces espaces et préfèrent rester dans la rue en raison de "la maltraitance qu'il subissent", selon leurs dires. La

majorité d'entre eux sont installés près des arcades de Bab El Oued, de la place des Martyrs, du 1er mai et de Mohamed Belouizdad.

"Je ne retournerai jamais dans cet endroit. Je préfère encore passer la nuit dans la rue car les Algérois sont généreux", a lancé Meriem (60 ans) originaire de Biskra qui trouve refuge sous les arcades d'El Kettani à Bab El Oued. A la tombée de la nuit, elle regagne la cage d'escaliers d'un immeuble pour y passer la nuit avec l'autorisation des habitants.

Meriem se rappelle encore de cette nuit où elle a été transférée par les agents de la wilaya d'Alger à Dar El Hassana de Zghara où elle a été maltraitée.

Anissa, mohamed et leurs deux enfants, une famille qui a pour abri la rue (à Bab El Oued) n'a jamais été approchée par les membres de la caravane dont ils ignorent l'existence. "Je vivais avec ma petite famille dans un bidonville qui été rasé en 2016. Je n'ai pas bénéficié de logement et je me suis retrouvé à la rue. J'ai déposé un recours auprès de la wilaya et je suis toujours dans l'attente d'une réponse", nous déclare Mohamed.

Chaque soir, Mohamed, Salim, Tayeb et Aïssa, tous des SDF, attendent les bus de la caravane de la wilaya pour les transférer aux centres d'hébergement. Pendant la journée, ils se livrent à la mendicité et à la nuit tombée, ils préfèrent regagner les centres d'accueil particulièrement le centre pour personnes âgées de Bab Ezzouar où il sont bien traités.

WILAYA D'ALGER:

18 décès par asphyxie au monoxyde de carbone entre janvier et novembre 2017

Dix-huit (18) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone dans la wilaya d'Alger (du 17 janvier jusqu'en novembre 2017), a indiqué jeudi le chargé de l'information auprès de la protection civile de la wilaya d'Alger, le Lieutenant Khaled Benkhalfalah.

A l'occasion de l'organisation de portes ouvertes, à la place El-Kettani (Bab El Oued), sur les risques ménagers du gaz de monoxyde de carbone émis par les appareils de chauffage, le Lieutenant Benkhalfalah a affirmé que «ces décès sont dus essentiellement à un mauvais entretien des appareils de chauffage et au manque d'aération surtout en hiver». Il a appelé les citoyens à la vigilance et à l'entretien périodique de leurs appareils de chauffage au début de chaque hiver, ainsi qu'au contrôle des tuyaux de gaz qui doivent être visibles et non couverts. Le responsable a cité les symptômes caractérisant l'asphyxie au monoxyde de carbone, à savoir: maux de tête, douleurs musculaires, vertige et perte de connaissance. Le Lieutenant Benkhalfalah a rappelé que ces portes ouvertes qui s'inscrivent dans le cadre de la campagne de sensibilisation, organisée par la direction générale de la protection civile, au niveau des places publiques des communes ayant enregistré ces dernières années des accidents mortels d'asphyxie au monoxyde de carbone, visaient à sensibiliser les citoyens aux risques de ce gaz mortel et les informer sur les voies et moyens d'éviter de tels accidents. L'inspectrice principale du service de lutte contre la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Fethia Toutah a appelé les citoyens à être vigilants lors de l'acquisition de leurs appareils de chauffage, les incitant à acheter des appareils d'origine et de bonne qualité chez une marque connue, munis d'un guide en deux langues (arabe et français). Lors de l'acquisition d'un appareil de chauffage, le consommateur doit réclamer «le bon de garantie» de l'appareil en question et doit s'assurer que ce bon contient le nom de l'acheteur et la date d'achat, a-t-elle précisé.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de visas étrangers

Un réseau spécialisé dans la falsification de visas étrangers composé de sept personnes a été démantelé, dernièrement, par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mostaganem, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue après l'arrestation samedi d'un voyageur au niveau de la gare maritime du port de Mostaganem qui s'apprêtait à se rendre en Espagne, muni d'un visa Schengen qui s'est avéré falsifié après le contrôle automatique. L'enquête a révélé que le mis en cause, âgé de 25 ans, avait acquis ce faux visa moyennant une somme de 760.000 DA auprès d'une personne résidant à Mostaganem. Après investigations, les enquêteurs ont appréhendé cinq personnes constituant un réseau de faussaire alors qu'un sixième est en état de fuite. Les six mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Mostaganem et déferés devant le juge avant d'être écroués.

APS

ÉTATS-UNIS : Une fusillade dans un lycée du Nouveau Mexique fait 2 morts et 15 blessés



Deux lycéens ont trouvé la mort lors d'une fusillade dans un lycée du Nouveau-Mexique jeudi et le tireur présumé est décédé, a indiqué la police, tandis que les médias locaux faisaient état d'environ 15 blessés, en citant les forces de l'ordre.

Le lycée Aztec High School, à 300 kilomètres au nord du Nouveau-Mexique, a été évacué, a précisé la police de cet État sans plus de précision.

Il se trouve dans une région proche d'une réserve de la tribu Navajo. «C'est tragique quand nos enfants sont violemment touchés, particulièrement sur les campus de lycées», a commenté le président de la tribu Navajo Russell Begaye, présentant ses condoléances aux familles. Toutes les écoles des alen-

tours ont été placées en confinement par précaution et la police s'est rendue sur place pour enquêter sur l'incident, survenu dans la ville d'Aztec, qui compte près de 7.000 habitants.

«Ces événements sont imprévisibles. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour protéger nos proches, nos enfants et nos familles», a conclu M. Begaye.

Environ 3.700 enfants et adolescents sont morts ou ont été blessés cette année aux États-Unis par des tirs d'armes à feu et il y a eu environ 328 fusillades de masse, impliquant plus de deux personnes, selon le site gunviolencearchive.org.

Plus de 33.000 personnes meurent chaque année par armes à feu aux États-Unis, y compris environ 22.000 suicides.

CÔTE D'IVOIRE: Manifestation contre l'exploitation d'une mine de manganèse dans le Nord du pays



Des jeunes ivoiriens ont manifesté jeudi dans le Nord du pays contre l'exploitation d'une mine de manganèse par une société indienne, exigeant leur recrutement au sein de l'entreprise, ont rapporté des médias.

Une cinquantaine de personnes ont paralysé les activités de la société minière indienne «Shilo manganèse SA», en dressant des barrières sur la voie principale qui mène sur le site d'exploitation, à Lagnonkaha. Les manifestants ont exigé «le recrutement des

jeunes des villages impactés par la mine et des actions de développement des villages, notamment l'adduction d'eau potable, l'électrification, la construction de centres de santé et d'écoles primaires».

«On nous dit que les travaux de la mine n'ont pas encore bien commencé alors que chaque jour nous voyons des camions, remplis, sortir du site pour aller au port d'Abidjan», a déclaré Soro Daniel.

Le calme est revenu en fin de journée à l'issue d'une

rencontre entre les autorités préfectorales et les manifestants. La société indienne doit produire près de 200.000 tonnes de manganèse par an pour une durée de 20 ans.

Le sous-sol ivoirien contient des minerais très divers comme l'or (cinq mines), le fer, le nickel, le manganèse (quatre mines), la bauxite ou encore le cuivre. Seul l'or est exploité industriellement.

L'activité minière contribue à 5% du produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire.

GRÈCE: Incidents en marge de manifestations à la mémoire d'un lycéen tué par un policier

Des dizaines de jeunes ont affronté les forces de l'ordre avec des cocktails molotov et des pierres mercredi soir à Athènes en marge de la manifestation annuelle à la mémoire d'un lycéen de 15 ans, tué par un policier en 2008.

Plusieurs poubelles et véhicules ont été brûlés par les émeutiers. Les incidents se poursuivaient vers 19h30 GMT.

Ils avaient lieu dans le quartier d'Exarchia près de l'Ecole Polytechnique, où le jeune Alexis Grigoropoulos a été tué par balle par un policier le 6 décembre 2008.

A Thessalonique, deuxième ville du pays, des dizaines de jeunes cagoulés et des policiers se sont également affrontés à coups de cocktails molotov et de gaz lacrymogènes mercredi soir.

Déjà en fin de matinée dans le centre-ville pendant près de deux heures, des centaines d'élèves, étudiants et organisations de gauche, ont défilé pour marquer le neuvième anniversaire de la mort d'Alexis Grigoropoulos et de premiers incidents étaient survenus.

Ils arrivent alors que la police est sur le pied de guerre à Athènes à la veille d'une visite officielle de deux jours du président turc Recep Tayyip Erdogan. Des milliers de policiers ont été déployés pour garantir la sécurité, selon une source policière.

Le policier, qui avait tiré sur Alexis Grigoropoulos à la suite d'une bataille de rue, Epaminondas Korkoneas, a été condamné à la prison à vie en 2010 après avoir été reconnu coupable d'homicide.

Lors de son procès, il avait soutenu avoir fait des tirs de semonce pour faire reculer les jeunes qui lançaient des objets sur lui et son coéquipier.

Mais une des balles avait atteint le jeune homme à la poitrine, le tuant sur le coup. Le coéquipier du policier avait été condamné pour complicité à dix ans de prison mais a obtenu une libération conditionnelle en 2011.

APS

ESPAGNE: 80 migrants secourus au large des côtes andalouses



Les services de sauvetage maritime espagnols ont secouru mercredi 80 candidats à l'immigration clandestine qui tentaient de gagner les côtes andalouses à bord de deux embarcations de fortune, ont indiqué jeudi les médias.

Le bateau des secours SAR Mastelero a procédé au sauvetage de ce groupe de migrants, qui comptait deux femmes, dans la mer d'Alboran, ainsi qu'au transfert de ces personnes au port d'Almería.

La première embarcation, qui comptait 48 passagers, a été localisée avec l'aide d'un bateau et d'un avion relevant de l'agence européenne Frontex, alors que la seconde, avec 32 migrants à bord, a été retrouvée grâce à l'aide d'un bateau de pêche qui se trouvait dans la zone.

Plusieurs bateaux et moyens aériens des secours maritimes et de l'agence Frontex restent mobilisés dans cette zone pour retrouver d'autres éventuelles embarcations de migrants.

MICRONÉSIE: Un séisme de magnitude 6,6 au large de Fais

Un séisme de magnitude 6,6 a secoué vendredi la mer à 37 km au nord-ouest de Fais, en Micronésie, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS). L'épicentre, à une profondeur de 62,4 km, a initialement été localisé à 10,034 degrés de latitude nord et à 140,315 degrés de longitude est.

VIETNAM : Inauguration d'une ligne d'écoute pour la protection des enfants



Le Vietnam a lancé vendredi le 111, une nouvelle ligne d'écoute pour la protection des enfants qui se substitue à l'ancien numéro 18001567 qui prodiguait conseil et assistance pour les enfants.

Cette nouvelle ligne téléphonique a été créée principalement pour recevoir des informations, des signalements et des dénonciations concernant des mauvais traitements et des violences envers des enfants et pour donner aux enfants et aux familles des conseils relatifs au droit et à la psychologie infantile, a indiqué le ministère vietna-

mien du Travail, des Invalides et des Affaires sociales.

Le pays entend prendre des mesures plus efficaces pour prévenir et lutter contre toute violence faite aux enfants. Plus de 2.000 d'entre eux sont confrontés chaque année à la violence et aux mauvais traitements, d'après les dernières statistiques du ministère. Le Vietnam a recensé 805 cas de mauvais traitements au premier semestre 2017, dont 696 cas de sévices sexuels, avait indiqué le Département général de la police de Vietnam lors d'un séminaire en juillet dernier.

OPHTALMOLOGIE:

Hasbellaoui pour la mise en œuvre d'un programme de recherche en opculo-génétique

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a plaidé, jeudi à Alger, en faveur de la mise en œuvre d'un programme de recherche en opculo-génétique que viendrait soutenir la création d'un "véritable" centre spécialisé dans l'oncologie ophtalmique, à l'occasion du 32^{ème} Congrès national d'ophtalmologie.

"En plus de la cataracte qui occupe une place centrale dans les travaux de cette édition, nous soutenons aussi l'idée de la mise en œuvre d'un programme de recherche en opculo-génétique que viendrait soutenir la création d'un véritable centre spécialisé dans l'oncologie ophtalmique, un centre qui laisserait ouvertes les portes d'un partenariat élargi à toutes les bonnes volontés", a indiqué M. Hasbellaoui à l'ouverture de ce congrès organisé par la Société algérienne d'ophtalmologie (SAO).

Il a souligné, dans le même contexte, que "les affections ophtalmiques constituent une réelle préoccupation de santé publique qui se manifeste de manière particulièrement aigue dans les pays à très faible revenu".

Le ministre de la santé a relevé, à cet effet, que ce congrès "offre une opportunité remarquable de



conjuguer le savoir-faire à la solidarité pour œuvrer à ce que les progrès de la science dans le domaine de l'ophtalmologie soient vulgarisés". Il a ajouté, que ce congrès procède d'"une dynamique de partenariat, de solidarité et de partage des connaissances qui s'inscrit pleinement dans l'espace

éthique et moral qui doit caractériser le domaine de la médecine et dans l'idéal d'un monde humain et solidaire à la réussite duquel la famille de la santé est la première interpellée". La présence d'éminentes personnalités du monde de l'ophtalmologie nationale et internationale à ce congrès

"m'offre l'opportunité d'aborder la problématique des nécessaires réseaux de partenariat que nous devons tisser entre nous pour œuvrer à ce que s'améliore la prise en charge de ceux dont nous pouvons sauver la vue, de ceux à qui nous pouvons permettre de voir la lumière du jour", a souligné M. Hasbellaoui. Il a précisé, à cet égard, que les thèmes inscrits à l'ordre du jour des travaux de ce congrès "illustrent parfaitement les défis auxquels mon pays est confronté en matière de lutte contre tout ce qui peut conduire à la cécité", a-t-il fait savoir. Il a indiqué, dans ce cadre, que "bien que disposant de plus de plus de 1.800 spécialistes en ophtalmologie exerçant dans les secteurs public et libéral contre à peine 12 spécialistes en ophtalmologie en 1962, nous devons encore œuvrer davantage pour mieux lutter contre les différentes pathologies de l'œil".

32^{ème} CONGRÈS D'OPHTALMOLOGIE

Le président de la SAO appelle à moderniser les plateaux techniques des CHU

Le président de la Société algérienne d'ophtalmologie (SAO), le Pr. Amar Aïlem a appelé, jeudi à Alger, à la modernisation et à l'équipement des plateaux techniques des centres hospitalo-universitaires spécialisés pour couvrir les besoins des citoyens en la matière. Le Pr Aïlem a affirmé à l'APS, en marge du 32^{ème} congrès d'ophtalmologie, que les cliniques relevant du secteur privé répondent mieux aux besoins de ses malades que celles du secteur public où "les plateaux techniques n'ont pas été modernisés" dont la plupart remontent à 2006, appelant les pouvoirs publics à s'occuper de ce volet afin de fournir une meilleure prise en charge.

L'Algérie compte 1800 spécialistes en ophtalmologie pour 40 millions d'habitants, a précisé M. Aïlem, ajoutant qu'il

fallait enrichir ce domaine par 1000 spécialistes supplémentaires pour atteindre les normes internationales. Cet objectif, selon le professeur, ne se réalisera pas avant 20 ans, car l'université forme 80 spécialistes par année. Malgré les efforts consentis pour le développement des sciences médicales et l'ophtalmologie en particulier, ces plateaux "n'ont pas encore atteint le niveau requis", vu les techniques obsolètes utilisées au niveau des CHU. Concernant "la rétinopathie", le Pr. Aïlem, a indiqué que la prise en charge de cette maladie se fait dans les meilleures conditions si on procède à un dépistage précoce, ajoutant que le secteur privé dispose des techniques et équipements plus sophistiqués que le secteur public. Les spécialistes algériens mai-

trisent ce genre de spécialités depuis des années et l'usage des techniques modernes "ne leur pose aucun problème", a affirmé M. Aïlem. Par ailleurs, le nombre des plateaux techniques dédiés à la formation pratique demeure "insuffisant" au secteur public, a-t-il estimé, appelant les pouvoirs publics à prendre en charge cet aspect dans les meilleurs délais possibles afin de hisser le niveau pédagogique. Pour rappel, la rétinopathie est liée notamment à l'âge et peut entraîner une perte de vue, cette dernière est récupérable grâce à des interventions chirurgicales de 20 minutes pour enlever la paroi qui couvre l'œil. Contrairement au glaucome qui a atteint 500.000 algériens et ne peut être évité que par un dépistage précoce à partir de 40 ans.

TÉBESSA :

20 nouveaux cas de sida détectés depuis janvier dernier

Vingt (20) nouveaux cas de sida (syndrome d'immunodéficience acquise) ont été détectés dans la wilaya de Tébéssa depuis janvier dernier, a indiqué mercredi à l'APS, la directrice de la santé par intérim, Mme Djemaa Djabiri.

Les cas du sida détectés ont augmenté par rapport à 2016, et 2015, où 14 et 8 cas ont été enregistrés a précisé la même responsable au cours d'une journée d'étude, organisée à l'université Larbi Tébessi, à l'initiative de la direction de la santé et de la population (DSP),

à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre le sida, célébrée le premier décembre de chaque année.

Elle a, dans ce contexte ajouté que ces cas détectés étaient à la faveur de la mise en service du centre de dépistage volontaire (CDV), situé à la polyclinique Bachir Mentouri, au chef lieu de wilaya, qui assure "des examens gratuits, confidentiels, et anonymes". Rappelant les causes principales du Sida, les relations sexuelles non-protégées, la toxicomanie et l'homosexualité

notamment, le médecin chef du service de la prévention au niveau de la DSP, Dr Imene Khernene a souligné qu'outre le dépistage du VIH (virus de l'immunodéficience humaine), le CDV assure les examens pré-nuptiaux et les bilans préopératoires. Elle a ajouté que les nouveaux cas dépistés positifs au VIH, après la confirmation de l'institut Pasteur d'Alger, sont pris en charge par des spécialistes et des psychologues au niveau du centre régional d'Annaba, et bénéficient de traitement nécessaire gratuit.

Cette journée d'étude à laquelle ont pris part des médecins spécialistes et des étudiants sera suivie d'une campagne de sensibilisation et de dépistage volontaire et confidentiel au profit des étudiants et résidents des cités universitaires, a-t-on encore souligné.

La journée d'étude et campagne de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le sida et le programme ciblant en particulier les jeunes en vue d'instaurer une culture sanitaire et de prévention.

DIABÈTE: L'investissement dans l'éducation sanitaire, à même de réduire les coûts des soins

La spécialiste en médecine interne à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Birtraria d'Alger, le professeur Samia Zekri a appelé jeudi à Alger à investir dans l'éducation sanitaire pour lutter contre les maladies chroniques notamment le diabète, ce qui permettrait de réduire de moitié les coûts des soins.

L'éducation sanitaire en matière de lutte contre le diabète "est un impératif non seulement pour éviter les complications de cette maladie mais aussi pour rééquilibrer le taux de glycémie chez le patient", a indiqué la spécialiste en marge du Premier Salon international des équipements médicaux, qui devra prendre fin ce jeudi, regrettant le fait "de ne pas inclure ce volet, qui s'inscrit parmi les revendications des associations des malades, au sein du cursus pédagogique des facultés nationales de médecine".

Par ailleurs, elle a affirmé que plusieurs établissements sanitaires qui recommandaient l'éducation sanitaire pour la lutte contre le diabète étaient en manque de projets éducatifs dans ce domaine", en raison du manque de formation, pourtant stipulée dans la loi sur la santé, de leurs personnels en la matière.

La situation épidémiologique de la société algérienne marquée par un passage de maladies infectieuses à des maladies chroniques, oblige les médecins à "adopter une nouvelle approche, qui est celle de l'éducation sanitaire et à ne pas se contenter d'une ordonnance médicale et de fixer un rendez-vous tous les trois mois aux patients", et ce pour faire face aux maladies chroniques "graves, silencieuses et à forte prévalence", a indiqué le professeur Zekri.

Le système de santé qui veille à assurer tous types de traitement aux malades "est encore loin d'assurer une éducation sanitaire de qualité", d'autant que 25 à 30% seulement des diabétiques ont un taux de glycémie équilibré.

En matière de prévalence des maladies chroniques, Pr. Zekri a rappelé que l'éducation sanitaire s'inscrivait parmi les principales revendications des associations des malades diabétiques, visant à leur permettre de bénéficier d'informations importantes sur leur maladie et à leur éviter d'éventuelles complications, outre "l'adoption d'un régime équilibré et sain".

L'éducation sanitaire "étant un maillon essentiel dans la chaîne des soins", Pr. Zekri a estimé que les différentes spécialités médicales concernées par le traitement des maladies chroniques, sont appelées à consacrer le temps nécessaire aux patients pour leur expliquer le mode à suivre pour la prise de leurs traitements et les mettre à l'abri des facteurs aggravants.

Elle a exhorté le corps médical à structurer les informations fournies au patient et à employer un langage simple et compréhensible par toutes les catégories d'âge, tout en s'assurant du suivi de l'application des conseils prodigués aux patients et en procédant à leur évaluation de temps à autre, à travers un test.

MÉDICAMENTS : 8 questions qu'on se pose

Régulièrement, des médicaments sont retirés de la vente en raison d'effets secondaires importants. Et des affaires comme celle du Médiator l'an dernier renforcent notre méfiance. Les médicaments sont-ils suffisamment évalués et surveillés ? Réponses des experts.

Comment sont évalués les médicaments avant leur commercialisation ?

Pour vendre un médicament, le laboratoire doit obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) pour le territoire national. Dans ce but, il présente des essais qui attestent de son efficacité.

La Commission d'autorisation de mise sur le marché accorde son feu vert si ses experts estiment que le rapport bénéfice/risque est favorable, autrement dit si la molécule présente des avantages supérieurs à ses inconvénients. Si tout produit actif est susceptible d'entraîner des effets indésirables, on en acceptera davantage pour un médicament traitant une maladie grave que pour celui qui soigne le rhume ou l'acné.

Les laboratoires trichent-ils ?

Il a été clairement mis en évidence que le laboratoire Servier connaissait les dangers du Médiator et avait dissimulé le fait que son produit était un anorexigène : une substance proche des amphétamines que les pharmaciens n'avaient plus le droit d'utiliser dans leurs préparations depuis 1995, et qui avait été interdite en 1997 dans un autre coupe-faim très proche du même laboratoire, l'isoméride.

Le P^r Philippe Even (auteur de *La recherche biomédicale en danger*) affirme qu'au cours des années qu'il a passées à la commission chargée d'autoriser les médicaments (de 1981 à 1988) il a découvert que l'industrie pharmaceutique dissimule parfois les résultats des essais lorsqu'ils s'avèrent négatifs. L'Afssaps tempère ce constat : « Les laboratoires ont moins la possibilité de tricher aujourd'hui et nous ne sommes pas totalement démunis. Mais si on peut faire que la porte soit solide pour dissuader, aucun système n'est inviolable pour celui qui veut tromper. »

Et il n'y a pas de fonds publics pour effectuer d'autres études que celles financées par les laboratoires.

Peut-on faire confiance au choix des médecins ?

Les médecins français prescrivent énormément : 90% de leurs consultations se concluent par une ordonnance contre 72% en Allemagne et 43% aux Pays-Bas. Et cette ordonnance comporte en moyenne de 3 à 5 médicaments. « Ils ont l'habitude de proposer un médicament par symptôme, explique le P^r Jean-François Bergmann, ce qui augmente les interactions et les effets indésirables. » Pris entre le patient (souvent demandeur) et l'industrie pharmaceutique qui pousse à la consommation, les médecins n'arrivent pas toujours à bien hiérar-

chiser. Ils ont cependant des circonstances atténuantes. « Les AMM sont accordées beaucoup trop facilement et il y a trop de médicaments, dénonce le P^r Autret-Leca. Pour le médecin, le tri est difficile. Beaucoup ignorent qu'un nouveau médicament n'est pas forcément meilleur que les plus anciens. Et, tout comme leurs patients, ils ont tendance à penser que les récents sont mieux, d'autant que c'est ce que leur font croire les visiteurs médicaux des laboratoires. »

Les médecins peuvent-ils prescrire hors AMM ?

« Légalement, un médecin a le droit de prescrire hors des indications d'autorisation de mise sur le marché s'il pense que cela peut être utile à son patient, explique le P^r Bergmann, mais la Sécu ne rembourse que dans le cadre de l'AMM. »

Une limite temporelle : en cas de problème, le médecin doit être capable de justifier son choix. L'Assurance maladie a par ailleurs mis en place des systèmes de contrôle des prescriptions des médecins. Si elle constate que l'un d'entre eux prescrit beaucoup plus que les autres tels ou tel médicament, elle va lui demander des comptes.

Est-il normal qu'un médicament puisse se révéler dangereux ?

Il est inévitable que des effets indésirables se manifestent après la commercialisation. Les essais ont été menés sur quelques milliers de personnes, mais le traitement sera ensuite absorbé par des millions. Si un médicament a été testé chez 3 000 malades et qu'un risque très grave n'apparaît que dans un cas sur 10 000, il sera passé inaperçu.

Par ailleurs, les patients sont soigneusement sélectionnés lors des essais : le laboratoire choisit, évidemment, des personnes atteintes de la pathologie que la molécule vise à soigner, mais qui ne souffrent pas d'autres maladies et sont, le plus souvent, assez jeunes. Le problème est qu'ensuite, la molécule sera consommée par des patients très divers, parfois fragiles, souffrant de plusieurs pathologies, prenant plusieurs médicaments et pas toujours dans les conditions recommandées. Voilà pourquoi on découvre parfois des années plus tard des effets indésirables qui viennent rallonger les contre-indications figurant sur la notice ou conduisent au retrait du produit.

Que se passe-t-il si on a des doutes sur un médicament ?

« Si l'on identifie des risques potentiels ou avérés, nous lançons une procédure de suivi renforcé, explique Fabienne Bartoli. L'Afssaps alerte les centres de pharmacovigilance pour qu'ils encouragent les méde-



ciens à surveiller particulièrement ces points, tout en confiant à un comité régional le soin de mener une enquête approfondie. »

En cas d'alerte, sur la tolérance d'un médicament, la Commission nationale de pharmacovigilance peut conseiller diverses mesures, allant jusqu'à sa suspension. Mais la décision finale revient au directeur général de l'Afssaps. Et lorsqu'un médicament a obtenu une AMM européenne, son retrait ne peut se faire qu'au niveau de l'Europe. « En cas d'alerte particulière sur notre sol, on peut faire un rappel des lots et déclencher une procédure au niveau européen », précise Fabienne Bartoli. Mais les laboratoires se défendent.

Les médicaments anciens sont-ils aussi ré-évalués ?

Le bénéfice/risque est ré-évalué cinq ans après sa mise sur le marché, mais plus après, sauf si un problème de tolérance apparaît. « Nous avons tendance à penser que, si un vieux médicament était dangereux, on s'en serait rendu compte plus tôt », reconnaît Fabienne Bartoli. Mais certains effets indésirables peuvent se constituer lentement et mettre longtemps à se révéler.

Et, plus le problème survient tard, plus on a du mal à penser à une relation avec le médicament et à la démontrer. « De plus, l'obligation de procédures correctes d'évaluation n'est apparue que dans les années 1980 », rappelle le P^r Bergmann. C'est ainsi

que le Médiator® a été commercialisé durant 33 ans.

Quel est le parcours-type d'un médicament ?

Il s'écoule 7 à 12 ans entre les premières études sur un médicament et le moment où il arrive dans nos estomacs ou dans nos veines. Mais sur cent molécules soumises à un premier essai chez l'homme, sept seulement aboutiront dans les pharmacies.

En laboratoire, on teste la nouvelle molécule sur des cellules, pour évaluer son efficacité et son potentiel toxique. Puis on la teste sur l'animal pour confirmer son action et s'assurer qu'elle n'est pas dangereuse.

À l'hôpital, on teste le médicament sur un petit nombre de volontaires sains (phase I). Puis on teste son action sur un petit échantillon de malades (phase II), à la recherche de la posologie idéale. Enfin, on élargit l'échantillon (phase III) pour vérifier la tolérance du médicament.

À l'Afssaps ou à l'Agence européenne du médicament, les experts étudient la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) déposée par le laboratoire.

La Commission de transparence évalue le service médical rendu. Puis le prix et le taux de remboursement sont fixés au ministère de la Santé.

Dans la « vraie vie », le médicament est surveillé en permanence (phase IV).

Peut-on vraiment se passer d'aspirine ?

Contre les migraines et les maux de dents ou de dos occasionnels, l'aspirine a longtemps été un anti-douleur de choix avant d'être détrônée par le paracétamol. Mais l'aspirine a bien d'autres vertus qui l'imposent dans notre pharmacie.

L'aspirine soulage les rhumatismes inflammatoires

A dose élevée, l'aspirine se révèle un puissant anti-inflammatoire. Elle agit en bloquant la production de prostaglandines (un groupe de substances impliquées dans l'inflammation). Elle est donc d'une grande utilité dans le traitement de certains rhumatismes.

À côté d'autres médicaments, elle soulage les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, une maladie plutôt féminine qui touche les articulations des membres. Elle agit alors sur la douleur, le gonflement et la raideur. Mais pas question d'en prendre plus de 3 g par jour pendant des semaines sans avis médical.

L'aspirine préserverait des cancers

Des chercheurs ont découvert que l'aspirine pourrait avoir un effet protecteur vis-à-vis des cancers de la prostate et du sein, mais aussi du côlon, la tumeur la plus fréquente dans les pays industrialisés. Plus inattendu : prise régulièrement durant au moins deux ans, elle préviendrait l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

A faible dose, elle réduirait aussi le risque de complications chez les femmes enceintes souffrant d'hypertension artérielle. Néanmoins, elle reste contre-indiquée dès la 3^e semaine de grossesse.

Les différentes formes

Comprimés à prendre avec un verre d'eau, ils sont absorbés au niveau de la muqueuse de l'estomac. S'abstenir en cas d'irritation gastrique.

« Tamponnée », effervescente ou en poudre : elle se dissout dans le verre, ce qui accélère son passage dans le sang, donc son action. Son taux d'acidité ayant été neutralisé, elle est moins agressive pour la paroi de l'estomac. Elle est parfois associée à la vitamine C.

Injectable : elle soulage très rapidement la douleur.

Forme retard enrobée : son action est étalée dans le temps. L'enrobage se dissout dans l'intestin en libérant l'acide acétylsalicylique progressivement. C'est la forme la mieux adaptée aux traitements prolongés.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES Efficaces ou pas ?

Les médicaments génériques ont moins la cote auprès des patients. Et le récent rapport de l'Académie de médecine, qui relance la question de leur efficacité, ne va pas rehausser leur image de marque. Le point sur ce problème délicat avec le P^r Charles-Joël Menkès, membre de l'Académie nationale de médecine, ancien chef du service de rhumatologie à l'hôpital Cochin (Paris).

Les génériques sont-ils vraiment identiques aux médicaments d'origine ?

Si les médicaments génériques contiennent les mêmes produits actifs, ce ne sont pas forcément des copies conformes des médicaments d'origine (ou principes). Ils peuvent renfermer d'autres ingrédients (ou excipients), et présenter une différence de forme, de taille, de couleur, etc.

Ces variations n'augmentent-elles pas le risque d'erreur ?

Avec la multiplication des médicaments génériques, le risque de confondre deux médicaments dont les boîtes se ressemblent, de se tromper de comprimés parce que leur aspect ou leur couleur a changé, voire de continuer à prendre le médicament habituel en même temps que le générique, est forcément majoré. Pour augmenter la sécurité, l'Académie nationale de médecine, dans un rapport adopté le 14 février dernier, préconise de rapprocher le plus possible la présentation des génériques de celle des principes. Elle recommande également qu'en cas de traitement chronique ou d'associations thérapeutiques, les patients puissent se procurer toujours la même marque de générique !

Le changement d'excipient peut-il modifier l'efficacité ?

C'est un ingrédient sans effet thérapeutique qui, comme le lactose, peut entraîner des phénomènes allergiques ou des réactions d'intolérance chez certains patients. Ces excipients à effet notoire ne sont pas spécifiques des génériques. Ils peuvent être présents dans les médicaments de marque. Pour réduire les risques, les pharmaciens en tiennent compte au moment de la substitution. En proposant un générique qui n'en contient pas ou qui renferme le (ou les) même(s) excipient(s) à effet notoire que le principe (le médicament d'origine). Ou en s'assurant que l'utilisateur n'est pas à risque face à l'excipient contenu dans le générique délivré.

En principe, ce changement d'excipient ne modifie pas l'efficacité puisque'un médicament



ment générique a, par définition, la même composition qualitative et quantitative en principe actif. Il doit aussi avoir le même comportement dans l'organisme. Cette équivalence, obligatoire, est testée sur un petit groupe de volontaires sains : la concentration en principe actif dans le sang ne doit pas être différente de plus de 5 à 7 % de celle du principe. Ce qui ne pose, la plupart du temps, aucun problème. Mais avec les changements d'excipients, il peut arriver que l'efficacité soit moins nette ou retardée par rapport aux médicaments de marque. Ce qui semble être le cas avec certains génériques de vancomycine par voie intraveineuse (un antibiotique utilisé dans certaines infections sévères), qui sont actuellement en cours de réévaluation.

Y a-t-il des médicaments plus à risque que d'autres ?

Les différences de concentration en produit actif sont la plupart du temps sans conséquence, car minimes. Mais elles peuvent entraîner des risques d'inefficacité, voire de toxicité, pour certains médicaments : ceux dont la dose doit être très précise. C'est le cas notamment des hormones thyroïdiennes (Levothyrox® et ses génériques : lévothyroxine...).

), des antipalépiques (Dipakine® et valproate...), des antidépresseurs (Plavix® et clopidogrel...), etc. En cas de changement, les patients doivent redoubler de vigilance et respecter les horaires et la fréquence des prises.

Puis-je exiger un générique identique au médicament d'origine ?

Oui, à condition qu'il existe (ce n'est le cas que pour 10 à 20 % des génériques) et que le pharmacien l'ait en réserve... Car ces auto-génériques, autorisés depuis peu, ne sont fabriqués que par les firmes à l'origine des principes, les seules à détenir la « recette » originale des produits.

Que faire en cas de problème avec un générique ?

Tous les médicaments, qu'ils soient ou non génériques, peuvent entraîner des effets secondaires indésirables. En cas de réaction anormale ou de difficulté à suivre son traitement, il faut en parler rapidement avec son médecin traitant ou avec son pharmacien. L'un ou l'autre indiquera la conduite à tenir.

Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelait donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'« il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de

moins d'un an » et que « le miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques ».

Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportée par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile

est la constipation. Mais, un enfant touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater que le tout petit a une faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale.

Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant éliminera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

TOGO : Le gouvernement assure que «toutes les conditions sont réunies» pour l'entame du dialogue



Le gouvernement togolais a assuré que «toutes les conditions sont réunies» pour entamer le dialogue relatif aux réformes constitutionnelles au cœur de la crise politique actuelle au Togo, a indiqué une déclaration.

La déclaration a été présentée jeudi lors d'une conférence de presse par les quatre ministres Gilbert Bawara de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, Yark Damehame de la Sécurité, Payadowa Boukpepsi de l'Administration territoriale et Pius Agbetomey de la Justice.

Le gouvernement a d'abord rappelé, à la lumière des manifestations des partis d'opposition, qu'il prévalait dans le pays un climat de contestation et de tension qui a des «répercussions néfastes sur la paix et la stabilité».

Il a fait état de ce que cette situation a un «impact négatif sur les activités économiques et constitue une véritable source d'inquiétude et de préoccupation pour la population qui n'en perçoit pas la finalité politique et sociale».

Face à cette situation, le gouvernement indique avoir adopté, le 5 septembre, un projet de révision constitutionnelle.

Le projet de révision consacre pour l'essentiel, dit-il, «la limitation des mandats électifs, en particulier le mandat présidentiel de cinq ans renouvelable une seule fois et l'instauration du scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection du président de la République».

En outre, le gouvernement lance «un appel patriotique à tous les acteurs politiques, aux organisations de la société civile et aux autorités religieuses et traditionnelles pour que chacun puisse contribuer aux efforts d'apaisement et de décrispation en cours», selon la déclaration.

En particulier, il exhorte les partis politiques «à oeuvrer, de bonne foi, pour un heureux aboutissement du dialogue dans l'intérêt supérieur de notre cher pays le Togo».

La crise politique actuelle au Togo a fait l'objet, le 4 décembre, de discussion lors de la 18e session du dialogue politique du Togo avec l'Union européenne inscrit dans l'accord de partenariat entre l'Afrique-Caraïbes-Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE).

«Nous appelons de nos vœux un dialogue constructif et serein en vue d'une sortie rapide de la crise actuelle», a déclaré Cristina Martins Barreira, ambassadeur de l'UE, au terme de la réunion, rappelant que l'Union européenne «a toujours été aux côtés du Togo, même dans les moments moins faciles».

ALGERIE-AFRIQUE-SAHEL

Le rôle social et humanitaire des écoles coraniques thème d'un atelier régional des imams du Sahel

L'atelier régional de la Ligue des oulémas et prédicateurs des pays du Sahel, qui se tient à Alger pour la deuxième journée consécutive autour du thème «l'éducation religieuse dans les écoles des pays du processus de Nouakchott» met en exergue «le rôle central et historique» des écoles coraniques dans la région en permettant aux couches sociales pauvres et vulnérables d'accéder à l'enseignement en tant que droit humain et en renforçant la foi face à l'extrémisme et au fanatisme.

L'atelier, septième du genre, porte sur «l'éducation religieuse dans les pays du processus de Nouakchott et son rapport avec les écoles coraniques» qui furent pendant longtemps l'unique option chez de nombreux peuples de la région pour faire face à l'analphabétisme et avoir une éducation de base fondée sur les valeurs morales», précisent les documents de cet atelier.

Ces écoles «demeurent un véritable rempart contre les idéologies extrémistes répandues dans la région en raison d'une mauvaise interprétation de l'islam et de son projet civilisationnel».

Le bon encadrement de l'enseignement et de l'éducation religieuse «constitue ainsi une activité stratégique pour l'ensemble des pays de la région, vu son rôle dans la consolidation de la foi chez



les jeunes pour les protéger contre l'extrémisme et le terrorisme», précise le même source.

Dans ce contexte, le SG de la Ligue, Youcef Belmehdi estime que «la réussite de ce projet dépend du niveau de l'encadrement et de la formation assurés à l'équipe pédagogique chargée de l'éducation religieuse et du niveau d'implication des oulémas et des prédicateurs dans l'évaluation des programmes d'éducation, la formation des éducateurs et leur accompagnement».

L'atelier tend par ailleurs à élaborer un guide de bonne conduite au profit des écoles coraniques, écoles publiques et privées dans les pays de la région, qui servira à même d'encadrer l'action pédagogique des éducateurs, consolider les valeurs et les vertus dans les programmes d'enseignement.

Dans le même contexte, le représentant de l'Algérie, M. Kamel Chekkat, a précisé que la Ligue, à travers sa coo-

pération avec le Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT), s'efforce de renforcer le rôle des Imams, des prédicateurs et des oulémas dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement et vulgariser cette expérience dans les pays africains intéressés.

Les participants ont réaffirmé, mercredi, l'importance de renforcer les valeurs morales dans les programmes d'éducation, étant «une base essentielle pour la société, l'apprentissage et l'intellectuel», soulignant que «le facteur religieux a grandement contribué à la préservation de la stabilité sociale dans la région».

Après avoir exposé les problèmes et obstacles auxquels font face les systèmes éducatifs dans ces pays, les intervenants ont présenté leurs propositions et projets relatifs aux modalités à même d'améliorer les programmes éducatifs dans les pays du processus de Nouakchott.

ATELIER RÉGIONAL DES IMAMS DU SAHEL:

Accord sur les objectifs et axes de l'éducation religieuse

Les Oulémas, imams et prédicateurs des pays du Sahel, ont convenu, jeudi, de définir les objectifs et axes importants devant sous-tendre le guide des bonnes pratiques en matière d'éducation religieuse dans les pays du processus de Nouakchott.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de l'Atelier régional des imams du Sahel, organisés pendant deux jours à Alger sur «l'Éducation religieuse dans les écoles des pays du processus de Nouakchott»,

la Ligue a indiqué qu'il a été convenu de déterminer l'essentiel des objectifs et axes devant sous-tendre le guide des bonnes pratiques en matière d'éducation religieuse dans les pays du processus de Nouakchott.

Pour ce qui est des objectifs, il a été décidé de focaliser sur trois, à savoir «engager une réflexion sur les moyens à même d'améliorer l'enseignement religieux, consolider les capacités des intervenants en matière d'enseignement religieux et valori-

ser les programmes et expériences les plus efficaces».

Côté axes, l'accent a été mis sur la nécessité de définir une terminologie en matière d'enseignement religieux, de la pondération et la sagesse dans les réponses aux idées fausses, et la conduite pour ce qui est de l'élaboration d'un guide pour les bonnes conduites en matière d'enseignement religieux.

Les membres de la Ligue ont également convenu de la création de comités char-

gés de l'étude et du développement de ces axes en vue de les soumettre à l'Atelier prochain.

Les travaux de cet atelier ont coïncidé avec la 2e session de formation des Imams membres de la ligue. La cellule d'information relevant de l'Unité de fusion et de liaison (UFL) a pris part aux travaux de cet atelier régional et ses représentants ont assuré la couverture médiatique au niveau des pays membres, ajoute le communiqué.

CAMEROUN

Le Nigeria nie soutenir les sécessionnistes anglophones du Cameroun

Le Nigeria a nié soutenir les sécessionnistes anglophones de l'ouest du Cameroun, a affirmé un représentant nigérian, à l'issue d'une rencontre à Yaoundé avec le président camerounais Paul Biya. «L'Etat du Nigeria ne soutient d'aucune manière les sécessionnistes», a déclaré jeudi à la radio d'Etat Lawan Abba Gashagar, ambassadeur et envoyé spécial du président Muhammadu Buhari au Cameroun.

«Le gouvernement nigérian est favorable au retour rapide à la paix au Cameroun et la préservation de son intégrité territoriale», a assuré le représentant nigérian.

«Il y a des accords qui indiquent qu'un Camerounais peut se rendre au Nigeria pendant trois mois sans visa, de même qu'un Nigérian peut venir ici au Cameroun et rester trois mois sans visa.

Tout citoyen peut rester dans l'un ou l'autre pays, pourvu qu'il respecte la loi de ce pays et qu'il ne mène pas des activités pour détruire son propre pays», a-t-il expliqué, promettant que les dirigeants du Nigeria «vont tout faire pour que la paix règne au Cameroun».

M. Biya a reçu jeudi en audience M. Gashgar, qui était porteur d'un message du président Buhari, a précisé le service de presse de la présidence camerounaise.

Frontalier du Nigeria, l'ouest anglophone du Cameroun est depuis fin 2016 le théâtre d'une crise socio-économique aux accents séparatistes, alors que la minorité anglophone du pays - environ 20% des 23 millions d'habitants - proteste contre sa marginalisation.

AFS



STATUT D'EL QODS:

La rue se soulève contre la décision de Trump à travers plusieurs capitales

La décision du président américain, Donald Trump, de reconnaître El Qods comme capitale d'Israël, a déclenché une série de manifestations à travers nombre de capitales du monde, et les réactions vont de la condamnation et la réprobation, alors qu'un climat de tension régnait autour de l'Esplanade des mosquées bouclée par les forces d'occupation israéliennes à l'occasion de la prière du vendredi.

De l'Iran à la Malaisie en passant par la Jordanie jusqu'à la Turquie, des milliers de personnes sont sorties protester contre la décision du président américain Donald Trump de transférer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée. La quasi-totalité des manifestants ont témoigné d'une large réprobation teintée de craintes pour l'avenir du processus de paix au Moyen-Orient.

Les Palestiniens ont commencé à exprimer leurs colère dès les premières heures ayant suivi la déclaration du président américain.

Des heurts ont éclaté à Ghaza, Beit Lahem, Qalqilya, Jenine, et les abords de Ramallah ont été aussi le théâtre d'affrontements sporadiques.

La décision de Trump n'aura pas tardé à soulever un tollé, jeudi déjà en Jordanie, pays gardien des lieux saints musulmans à El Qods, et des protestations sont prévues dans le royaume après la prière du vendredi.

Des milliers de personnes ont par ailleurs manifesté jeudi en Tunisie contre la décision de Trump, et les parlementaires ont appelé à une mobilisation nationale vendredi.

D'autres protestations ont eu lieu notamment au Pakistan et en Turquie.



Plusieurs milliers de personnes manifestaient après la prière du vendredi à Istanbul pour dénoncer la reconnaissance par les Etats-Unis d'El Qods comme capitale d'Israël.

Plusieurs milliers de personnes étaient rassemblées dans le quartier conservateur de Fatih, sur la rive européenne d'Istanbul, brandissant des pancartes proclamant «El Qods est notre honneur».

Cette vague de protestation a atteint des pays de l'Asie comme la Malaisie et l'Indonésie.

Ainsi, environ 5.000 manifestants ont défilé dans la capitale malaisienne Kuala Lumpur après la grande prière du vendredi, selon la police.

Ils criaient des slogans tels «Ne touchez pas à El Qods».

En Indonésie, archipel voisin de la Malaisie et pays musulman le plus peuplé au monde, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis à Jakarta, exhibant des banderoles avec des slogans tels «Non à Trump» et un grand drapeau palestinien.

L'effervescence a touché également l'Iran.

Dans la capitale Téhéran, les manifestants en colère ont afflué dans les rues en clamant des slogans de soutien aux Palestiniens: «Al-Qods appartient aux musulmans et restera islamique», ont déclaré les manifestants.

Mercredi, le président américain Donald Trump a annoncé qu'il reconnaissait El Qods comme la capitale d'Israël et demandé au Département d'Etat de

préparer le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El-Qods, sans fixer de calendrier pour ce déménagement qui devrait prendre des années.

Tous les présidents américains qui se sont succédés à la Maison Blanche depuis 1995 ont signé des dérogations pour reporter l'application d'une loi portant ce déplacement, sans jamais, toutefois, penser à l'annulation pure et simple ce texte.

La loi en question avait été adoptée par le Congrès sous l'administration de l'ancien président américain Bill Clinton, soit 22 ans avant l'arrivée de Donald Trump.

Le statut définitif du troisième lieu saint de l'islam a toujours été au cœur des négociations prévues dans le processus de paix au Moyen-Orient.

Pour rappel, la communauté internationale qui s'oppose à la démarche des Etats-Unis n'a jamais reconnu El-Qods occupé comme capitale d'Israël ni l'annexion de sa partie orientale en 1967.

Dans la résolution 2334, adoptée le 23 décembre 2016, le Conseil de sécurité «souligne qu'il ne reconnaît aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne El-Qods, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations».

Nouakchott dénonce la décision américaine sur El Qods

La Mauritanie a dénoncé, vendredi, la décision des Etats-Unis de reconnaître El Qods comme ca-

pitale d'Israël et d'y transférer leur ambassade, qui est de nature à «accroître le niveau de la tension dans la région», a indiqué le ministère mauritanien des Affaires étrangères.

«La République Islamique de Mauritanie exprime son refus absolu de toutes les conséquences liées à cette décision», précise le ministère dans un communiqué, soulignant que cette décision constitue «une atteinte aux sentiments des peuples arabes et islamiques et des épris de paix dans le monde».

«La décision américaine est de nature à accroître le niveau de la tension dans la région et à menacer la paix internationale, ce qui ne sert personne», met-il en garde.

«La voie de l'unilatéralisme par le biais des décisions contraires à la légalité internationale ne peut jamais changer la situation juridique de la ville d'Al Qods- Acharif qui repose sur un certain nombre de résolutions du conseil de sécurité», ajoute le communiqué.

La Mauritanie rappelle, en outre, que la communauté internationale a exprimé à maintes reprises son refus de reconnaître tout changement opéré par Israël sur les frontières de 1967 y compris El Qods, hors du cadre des négociations, conformément à la résolution du Conseil de sécurité N 2334 en 2016 et aux résolutions de l'Assemblée générale y afférent.

Selon le ministère mauritanien, le non-respect de la situation actuelle juridique d'El Qods conformément à la volonté collective internationale est de nature à conduire, en plus de l'accroissement de l'ampleur de la crise qui existe dans la région, à l'anéantissement des efforts internationaux visant à réaliser la paix entre les parties palestinienne et israélienne sur la base de la coexistence pacifique et de la création de l'Etat palestinien indépendant avec pour capitale El Qods.

SYRIE:

L'ex-patron du cimentier LafargeHolcim inculpé en France pour «financement de groupes terroristes»

L'ex-patron du groupe franco-suisse LafargeHolcim, Eric Olsen, a été inculpé jeudi soir à Paris dans l'enquête sur le financement par le cimentier en 2013 et 2014 de plusieurs groupes terroristes en Syrie, dont Daech, ont indiqué des sources judiciaires.

Eric Olsen, DRH puis directeur général adjoint du groupe français Lafarge à l'époque des faits, avant de devenir directeur général après la fusion avec le Suisse Holcim, a été mis en examen pour «financement d'une entreprise terroriste» et «mise en danger de la vie d'autrui» et placé sous contrôle judiciaire, a précisé cette source.

Deux autres ex-responsables de Lafarge, dont l'ex-PDG Bruno Lafont, sont toujours en garde à vue.

ALLEMAGNE-AFGHANISTAN

L'Allemagne expulse 27 Afghans pour délinquance

L'Allemagne a expulsé jeudi 27 Afghans, pour l'essentiel des délinquants, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

«27 personnes ont été reconduites ce matin (jeudi) vers l'Afghanistan», a indiqué le ministère allemand, précisant qu'il s'agit de délinquants (17), de personnes jugées dangereuses (2) ainsi que de personnes qui se sont opposées à leur identification (8).

Le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, a justifié ces expulsions: «c'est juste (...) et nous poursuivons cette ligne», a-t-il déclaré, cité par l'agence de presse allemande DPA.

L'avion a décollé mercredi vers 18H00 GMT de l'aéroport de Francfort, où une manifestation d'opposants à ces expulsions réunissant environ 500 personnes a eu lieu, selon l'agence qui a précisé qu'ils étaient encadrés par 73 policiers allemands.

Il s'agit du huitième charter depuis décembre 2016. Sur les sept premiers vols, 128 Afghans avaient été expulsés, rappelle la DPA.

SALVADOR:

Une association humanitaire demande l'ouverture d'une enquête sur l'assassinat de journalistes néerlandais en 1982

Un organisation humanitaire au Salvador demandera en janvier à la justice de son pays d'enquêter sur l'assassinat de quatre journalistes néerlandais par l'armée pendant la guerre civile (1980-1992) qui avait soulevé une grande émotion dans plusieurs pays.

Le président de l'association salvadorienne pour les droits de l'homme, Pedro Cruz, a déclaré à l'AFP l'occasion d'un sommet international sur la sécurité des journalistes en Amérique Latine, qu'il sollicitera en janvier prochain l'ouverture du dossier par un tribunal de la ville de Dulce Nombre de Maria (nord).

Le 17 mars 1982, les journalistes néerlandais Koos Jacobus Andries Koster, Jan Corenlius Kuiper Joop, Hans Lodewijk ter Laag et Johannes Jan Willemsen sont tués dans une embuscade tendue par les militaires, dans la zone rurale de Santa Rita, dans le nord du pays.

L'affaire, qui a provoqué une vive émotion dans certains pays, n'a donné lieu à aucune enquête au Salvador, jusqu'à ce qu'en 1993, lorsque la Commission de la vérité, créée par l'ONU pour enquêter sur les crimes de la guerre civile, a conclu que les journalistes sont morts dans une embuscade.

Selon le rapport de la Commission, le colonel Mario Reyes Mena, commandant de la quatrième brigade d'infanterie, a décidé de cette attaque, avec la complicité d'autres responsables.

Pedro Cruz demandera également à ce que les personnes nommées dans le rapport de la Commission de la vérité soient l'objet d'une enquête, ce qui est possible depuis que la Cour de justice a abrogé en juillet 2016 la loi d'amnistie qui pardonnait les crimes de guerre.

APS

PALESTINE:

Le vice-président américain n'est «pas le bienvenu en Palestine»

Un cadre du parti palestinien Fatah a affirmé jeudi que le vice-président américain Mike Pence n'était «pas le bienvenu en Palestine», après la décision du président Donald Trump de reconnaître El-Qods occupée comme capitale d'Israël.

Une visite de M. Pence dans les territoires palestiniens est prévue durant la deuxième moitié de décembre.

Le président palestinien et chef du Fatah, Mahmoud Abbas, n'a pas mentionné la visite de M. Pence dans sa réaction mercredi à la déclaration

de Trump. «Le vice-président américain n'est pas le bienvenu en Palestine», a affirmé à l'AFP Jibril Rajoub.

«Le président Abbas ne l'accueillera pas à cause de l'annonce (du président Trump)».

La Maison Blanche a de son côté estimé jeudi qu'une éventuelle annulation de la rencontre entre Mike Pence et M. Abbas serait «contre-productive».

La visite du vice-président américain qui doit aussi se rendre en Egypte prend un relief particulier

après l'annonce de M. Trump qui a provoqué l'ire des Palestiniens et une large condamnation internationale. Pour M. Abbas, Washington ne peut plus jouer son rôle historique de médiateur de paix avec les Israéliens après les déclarations de M. Trump. «Par ces décisions déplorables, les Etats-Unis sapent délibérément tous les efforts de paix», a-t-il réagi mercredi.

Les dirigeants palestiniens revendiquent El-Qods-est, occupée puis annexée par Israël en 1967, comme la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

«Les déclarations du président français sur le dossier de la mémoire une initiative positive»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a qualifié jeudi à Alger, les déclarations du président français, Emmanuel Macron concernant le dossier de la mémoire d'«initiative positive».

En marge des portes ouvertes sur le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), le ministre a indiqué à la presse que les déclarations du président français, en visite mercredi à Alger, étaient une «initiative positive prometteuse». M. Zitouni a estimé que ces déclarations sont susceptibles de «faire avancer le dossier de la mémoire et la question de la restitution des crânes des Chouhada qui se trouvent en France, et ce dans le cadre de l'action des commissions mixtes entre les deux pays». A cet effet, le ministre a salué la présence du Secrétaire général du ministère des Moudjahidine parmi la délégation ministérielle conduite par le premier ministre, Ahmed Ouyahia à Paris dans le cadre du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français. Le président français avait annoncé mercredi lors de sa visite que la France avait



décidé de restituer les crânes des martyrs algériens, actuellement au Musée de l'Homme à Paris, affirmant que les autorités françaises ont pris la décision d'entamer cette opération et qu'un texte de loi nécessaire pour se faire sera pris. Il a tenu à rappeler sa «volonté» d'avancer dans «un travail de mémoire conjoint» pour que, a-t-il dit, «nous puissions avancer et pour que des gestes réci-

proques soient faits permettant de revenir sur un passé qui, pendant trop longtemps, n'est pas passé». Pour rappel, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, avait affirmé que l'Algérie «ne sera satisfaite qu'une fois rendus les crânes de ses chouchada se trouvant au Musée de l'Homme à Paris, pour leur accorder les honneurs de la sépulture dans leur propre pays».

BATNA :

58^e anniversaire de la mort du chahid Azil Abdelkader El Bariki

La wilaya de Batna a commémoré jeudi le 58ème anniversaire de la mort du chahid Azil Abdelkader, plus connu sous nom de guerre «El Bariki», en présence de moudjahidine et fils de chouchada. Les autorités civiles de la wilaya de Batna, accompagnées de nombreux moudjahidine issus de la région de Barika et d'El Djazzar, se sont rendues dans la commune éponyme, où une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle érigée à sa mémoire au centre ville, précédée par la lecture de la Fatiha du saint Coran à la mémoire des chouchada. A cette occasion, le directeur des moudjahidine de la wilaya de Batna, Djamaï boumaâraf, a lu une lettre du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, qui a mis l'accent sur le parcours héroïque d'El Bariki, avant d'appeler la jeunesse à prendre exemple de la génération de novembre 1954 qui avait tout sacrifié pour l'indépendance de l'Algérie. De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Laâbed Rahmani, est revenu sur le parcours de ce martyr qui l'avait mené des Aurès (Wilaya I historique) à la Kabylie (Wilaya III historique), affirmant que Azil Abdelkader voulait un amour sans bornes à son pays l'Algérie. Né le 04 juin 1927 à Barika, Abdelkader Azil qui se distingua par son courage, participa à de nombreuses opérations militaires contre les forces coloniales. Il tomba au champ d'honneur avec plusieurs de ses compagnons d'armes le 7 décembre 1959.

ALGÉRIE

Les valeurs de tolérance et d'humanisme de l'Emir Abdelkader présentées à Londres

Les valeurs de tolérance et d'humanisme de l'Emir Abdelkader El Djazairi ont été présentées mercredi soir à l'université de Londres, London School of economics and political science (LSE) par le chercheur universitaire et écrivain Tom Woerner-Powell.

Le chercheur qui vient d'achever une étude académique sur l'Emir Abdelkader, a retracé dans la présentation de son œuvre, la résistance, la pensée, la diplomatie, la tolérance et autres aspects de la vie de celui qu'il a présenté comme étant «le père symbolique de l'Algérie moderne».

Il a dit avoir abordé sa recherche avec une approche «interdisciplinaire» des pensées et actions de l'homme spirituel, du musulman soufi, du médiateur, de l'homme du savoir, de paix et de grand humanisme. L'Emir Abdelkader était «en avance sur son temps». En diplomate chevronné il a «privilegié les solutions pacifiques aux militaires». Il a traité les prisonniers de ses adversaires avec humanisme. Tolerant, il a toujours respecté autrui, a souligné l'orateur.

Il était à la fois, un homme politique et un guerrier, un philosophe et un homme de foi très croyant qui prônait le dialogue et la tolérance, a-t-il encore relevé. Woerner-Pow-

well a souligné également qu'en respectant l'autre et avec sa patience, l'Emir Abdelkader ne renonçait point à sa religion ni à ses valeurs pour en épouser d'autres. Avant de présenter son étude à l'assistance composée notamment de jeunes universitaires, l'écrivain a évoqué la violence qui sévit actuellement dans le monde marqué par une intolérance effroyable. Il a cité au passage, l'attentat terroriste du 22 mai dernier à Manchester qui a fait 22 morts et plus de cent blessés dont un grand nombre d'enfants, invitant à méditer sur les valeurs de l'Emir Abdelkader qui malgré son soufisme, était tolérant.

L'orateur a fait référence à cet égard, à un article paru en mai dernier dans le quotidien britannique The Independent, où le journaliste Robert Fisk avait affirmé que le père symbolique de l'Algérie moderne incarnait les vraies valeurs de l'Islam.

«Nous devons regarder le passé, pas Daech, pour connaître les vraies valeurs de l'Islam», avait écrit Robert Fisk ajoutant que l'Emir Abdelkader est «un exemple à imiter pour les musulmans et à admirer, pour les Occidentaux». Il avait estimé qu'il était temps de «faire appel aux valeurs du guerrier féroce, l'humaniste et mystique Emir Abdelkader, qui sont vala-



bles pour tous les temps». «L'Emir Abdelkader devrait être pris comme un exemple plutôt qu'un saint, un philosophe plutôt qu'un prêtre», avait-il affirmé. En marge de la conférence, Woerner-Powell a expliqué à l'APS que son étude vise à «ouvrir de nouvelles pistes de compréhension» de l'Emir qui demeure un exemple pour beaucoup. Elle est également une contribution aux débats actuels sur le soufisme, l'Islam politique et les relations entre l'Orient et l'Occident, l'Islam et l'Europe. Tom Woerner Powell est maître de conférences en Islam moderne à l'Université de Manchester. Son étude de 254 pages intitulée «Another Road to Damascus: An Integrative Approach to 'Abd Al-Qadir Al-Jazairi (1808-1883)» (Une autre route pour Damas : Une approche intégrative de l'Emir Abdelkader), a nécessité plus de 5 années de recherche, a-t-il précisé.

Portes ouvertes sur le Centre national d'études sur le mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre



Le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54) a organisé jeudi des Portes ouvertes pour faire connaître ses activités, notamment en matière de conservation des témoignages vivants des moudjahidine. Intervenant à cette occasion, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis en avant la détermination de l'Etat à «promouvoir les actions liées à l'histoire nationale et ses hautes valeurs tout en veillant à les transmettre aux générations futures». Il a précisé que son département «a

arrêté un programme diversifié visant à mettre en relief les éléments fondateurs de l'histoire de l'Algérie, de la résistance populaire à la Révolution du 1er Novembre 1954 en passant par le mouvement national, en focalisant sur les victoires de cette épopée historique à travers l'analyse de ses dimensions régionale et internationale et le soutien international en faveur de la Révolution à partir de la Conférence de Bandung en avril 1955». M. Zitouni a annoncé qu'une commission ministérielle sera bientôt mise en place pour préparer la commémoration officielle de cet évé-

nement historique en avril 2018 en vue de «transmettre le message de la Guerre de libération nationale». Soulignant l'importance de la préservation du message des martyrs et des moudjahidine, le ministre a appelé les générations de l'indépendance à «s'armer de la science et du savoir pour préserver la mémoire nationale et construire un meilleur avenir». Les Portes ouvertes sur le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 se poursuivront jusqu'au 28 décembre.

ALGÉRIE-JORDANIE

Le public jordanien salue l'audace et le réalisme du film algérien «Kindil el Bahr»

Le public jordanien est venu mercredi assister à la projection du film algérien «Kindil el Bahr», dans le cadre de la 8e édition du festival «Karama» du film des droits de l'homme.

Le public, présent dans la salle de projection du Centre culturel royal à Amman, a salué «l'audace et le réalisme» du film qui traite du phénomène de la violence dans la société, appréciant «la manière avec laquelle le réalisateur a filmé les différentes scènes et le jeu d'acteurs».

A cet effet, Naoufel, étudiant a estimé que le cinéma algérien se distinguait au niveau arabe notamment grâce aux thèmes sociaux qu'il traite avec audace et réalisme et qui servent la situation du citoyen arabe actuellement. L'enseignante universitaire Manal a appelé les



responsables du secteur du cinéma en Algérie et en Jordanie à organiser davantage de manifestations cinématographiques dans les deux pays, en vue de promouvoir la culture des deux sociétés et développer le cinéma arabe, qui constitue

un vecteur de développement de progrès. L'histoire du film tourne autour d'une jeune mère de famille qui est lynchée à mort par un groupe d'hommes, alors qu'elle se baignait seule au large. Elle se transforme alors en méduse et

se venge de ses agresseurs et de toute personne qui vient se baigner dans cette plage, provoquant ainsi la colère et le désarroi des estivants. Ecrit et réalisé en 2016 par Damienounouri, en collaboration avec Adila Bendimerad, et produit par El Hadi Bouabdallah, le film a pris part dans une quarantaine de festivals internationaux dont le festival de Cannes (France) et avait remporté le prix du festival international du film arabe d'Oran, le prix Rossellini à Rome, le prix du jury à Rome à l'occasion du festival «MEDFILM» et le prix du meilleur film au festival de Paris et de Doha en 2012.

Le film est programmé parmi 70 films de fiction, documentaires et d'animation représentant 25 pays, qui seront projetés à ce festival, organisé sous le slogan «Donner une chance à la vie».

SELON LE HCA

Le «prétendu rejet» par les députés d'un amendement sur la généralisation de Tamazigh, un «canular»

Le «prétendu rejet» par les députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) d'un amendement portant généralisation de la langue amazighe et son caractère obligatoire s'est révélé «un canular savamment orchestré pour l'instrumentaliser à des fins contraires aux idéaux de Tamazight, socle commun à tous les Algériens», a indiqué jeudi le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

«Le prétendu rejet par les députés à l'APN d'un amendement portant généralisation de la langue amazighe et son caractère obligatoire s'est révélé au grand jour. Il s'agit bien d'un canular savamment orchestré pour l'instrumentaliser à des fins et objectifs contraires aux idéaux de Tamazight, socle commun à tous les Algériens et élément fondamental de la cohésion sociale», a déclaré à l'APS M. Assad.

«Nous tenons à exprimer notre profonde désapprobation devant ces manœuvres tendancieuses qui sèment la confusion et la régression et qui, par ricochet, provoqueraient ire et protestation dans une partie de notre grande nation», a précisé le même responsable.

«Le motif de cette instrumentalisation est de dire qu'il y a atteinte à tamazight», a-t-il dit, soulignant que «notre déception

est d'autant plus grande que cette supputation est porteuse de conséquences imprévisibles. Elle pourrait impacter négativement sur la stabilité du pays».

Le SG du HCA en appelle à «la sérénité qu'exige la situation sociopolitique du pays», ajoutant que «cette exploitation tendancieuse d'un prétendu rejet doit être clarifiée et expliquée pour en juguler et neutraliser la nuisance». Relevant que «les récentes avancées politiques et constitutionnelles sont indéniablement des acquis majeurs, attendus et salués par l'essentiel des composantes de la nation», M. Assad a constaté que «des subterfuges et des entraves sont dressés ça et là pour empêcher l'entame de la socialisation de Tamazight».

«Nous assistons encore à une tentative de déstabilisation d'un processus irréversible de parachèvement du cadre juridique d'application des dispositions de la Constitution qui permettra la dotation de Tamazight de conditions appropriées à sa promotion au plan culturel et l'instauration, au plan linguistique, des approches et outils scientifiques et académiques requis», a souligné M. Assad.

Il a indiqué également que «certains, versant carrément dans l'amalgame, prétendent que même le budget de Tamazight est revu à la baisse», précisant que «la

réalité du mode de financement de la promotion de Tamazight et des institutions qui y veillent, contredit cette allégation». La reconnaissance juridique «existe», a assuré M. Assad, précisant qu'«il nous appartient de faire avancer la pratique militante». «L'activisme ne suffit plus, il faut produire, former, diffuser, normaliser et aménager notre langue. Il s'agit aujourd'hui de rattraper le retard accusé dans le domaine de la recherche et des TIC», a-t-il soutenu. Il a souligné qu'«en dépit de l'immensité de la tâche restant à accomplir dans tous les domaines, le HCA demeure résolument optimiste et pleinement engagé pour assurer un avenir florissant à Tamazight, patrimoine de tous les Algériens», ajoutant qu'il «ne ménagera aucun effort pour contribuer à l'aboutissement de ce projet essentiel pour la nation algérienne». «Nous devons tous œuvrer à accompagner, de notre mieux, cette avancée constitutionnelle, car c'est là l'unique acte majeur dont nous devons nous abreuver en vue d'instaurer la sécurité identitaire des enfants de l'Algérie de demain», a relevé M. Assad, concluant que «rien ne peut nous dévier de cette voie en confirmant que l'officialisation constitutionnelle est un acquis national, car l'amazighité restera toujours synonyme d'algérianité».

AIN TÉMOUCHENT:

Journées régionales des instruments à vent

Les journées régionales des instruments à vent ont débuté jeudi à la maison de la culture d'Ain Témoüchent, avec la participation d'artistes de 7 wilayas dans l'ouest algérien.

Cette première édition du genre, organisée par l'association culturelle de promotion des instruments à vent à l'occasion de la commémoration du 56ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1961, a vu la participation de 35 artistes com-

positeurs des wilayas de Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Relizane, Oran, Mostaganem et Aïn Témoüchent, a indiqué le chargé d'information de l'association, Mohamed Ammari.

Les participants se disputent le titre de cette manifestation sous la supervision d'un jury présidé par le compositeur natif d'Ain Témoüchent Messaoud Bellemou. L'invité d'honneur est Rachid Gana, connu sur la scène artistique par «Gana El

Meghnaoui». Cette manifestation accorde une importance à la préservation de cet art musical et sa promotion, a déclaré à l'APS l'artiste Messaoud Bellemou qui a souligné que les instruments à vent représentent pour lui un parcours de plus de 55 ans et constituent un atout de qualité et un point de transfert de la chanson raï. L'artiste Gana El Meghnaoui est considéré comme l'un des premiers disciples de cheikh Messaoud Bellemou,

doyen de cet instrument qui a réussi à remplacer la Gasba par le saxophone et la trompette dans la musique raï et, par conséquent, promouvoir ce genre musical vers l'universalité. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des partitions musicales sur instruments à vent exécutées par des musiciens présents. La compétition se poursuivra deux jours durant et sera clôturée samedi avec l'annonce des vainqueurs.

APS

8E FICA: Le film «Réparer les vivants» relance le débat sur le don d'organes

Le long métrage «Réparer les vivants» de la réalisatrice française Katell Quillévère, un drame social sur le don d'organes, l'attente des malades et les difficultés de la transplantation, a été projeté au public jeudi soir à Alger. D'une durée de 103 mn, ce film a été présenté en compétition du 8e Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé, qui se déroule à Alger depuis le 1er décembre.

Ce film montre en premier lieu la détresse de parents suite à un accident de la circulation qui a plongé leur fils, à peine âgé de 17 ans, dans un état de mort cérébrale.

Dans un hôpital, le jeune homme est maintenu en vie artificiellement afin de proposer aux parents de faire don de ses organes. Le film suit brièvement le travail du personnel médical pour faire d'abord accepter aux parents la perte de leur fils puis de leur proposer de faire don de ses organes, un travail psychologique délicat au vu des circonstances dramatiques.

En deuxième, la réalisatrice plante un autre décor dans lequel évolue une femme, souffrant d'une maladie cardiaque en attente d'une greffe, et ses deux enfants qui la soutiennent jusqu'à l'annonce de la disponibilité d'un cœur.

Le film montre également le lourd dispositif médical et logistique mis en place pour prélever, transporter et greffer les organes. Au delà de l'histoire, «Réparer les vivants» propose un sens de l'esthétique développé et une prise d'image admirable en plus d'avoir développé une très grande technicité pour reproduire le milieu hospitalier et le geste chirurgical. Ce film a suscité un vif débat du public, venu nombreux à cette projection, sur la problématique du don d'organes en Algérie où il est difficile de trouver des donneurs ou de pouvoir convaincre les familles de donneurs potentiels.

SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE À MILA : Kadhem Bousbii Salah d'El Oued remporte le prix de la meilleure photo

Le jeune photographe amateur, Kadhem Bousbii Salah, de la wilaya d'El Oued a remporté le prix de la meilleure photo de la 6ème édition du festival national de la photographie, clôturée mercredi soir à la maison de la culture M'barek El Milil de Mila. Organisée dans une ambiance festive sous le slogan «Moi et l'environnement», cette manifestation, à laquelle ont pris part plus de 60 photographes issus de 30 wilayas du pays, a vu la consécration de Kadhem Bousbii Salah qui participe pour la première fois à ce genre de manifestation. Le deuxième prix de la meilleure exposition en concordance avec le thème du salon est revenu à Adel Boudeb de la wilaya de Mila, alors que le prix du jury a été attribué à Adlène Tatar de la wilaya de Tébessa. Les membres du jury ont valorisé le travail des participants qui ont mis en exergue à travers leurs photos l'environnement et les phénomènes qui le menacent. De son côté, le directeur de la Maison de la culture M'barek El Milil, Abdelmadjid Guendouz, a indiqué que cette manifestation, qui constitue un lieu d'échange d'expériences et de savoir dans le domaine de la photographie entre amateurs et professionnels de la caméra, permet d'encourager les jeunes et de les inciter à l'innovation. Plusieurs activités ont été présentées à la cérémonie de clôture de la 6ème édition du festival national de la photographie, entre autres, la projection d'un documentaire de 4 mn, réalisé par les participants et qui relate le vécu des personnes sans domicile fixe, ainsi que la présentation d'une pièce théâtrale, intitulée «Saadat El Naib», par le groupe «El Mothalet El Ouakia».

Programme de la soirée

TF1 19:55

Danse avec les stars

DIVERTISSEMENT 8 saisons / 73 épisodes



Pour cette demi-finale, Fauve Hautot, Nicolas Archambault, Jean-Marc Généreux et Chris Marques rejoignent, chacun, l'un des quatre derniers couples en compétition pour « La Danse des juges ». Pour l'occasion, chaque juré devient - le temps d'une semaine - le coach du duo de son choix. Une mission qui comprend la prise en charge de la direction artistique, de la chorégraphie et la participation à une prestation scénique lors du prime time. Par la suite, les tandems réalisent une seconde danse afin de gagner leur ticket d'entrée pour la finale. Quels seront les trios formés ? Quel binôme parviendra à séduire le jury et le public ?

France 2 19:55

Téléthon 2017 : 31e édition

EMISSION SPÉCIALE 9 épisodes



Des animateurs, artistes et des bénévoles se démenent afin de collecter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Durant un marathon télévisuel de près de trente heures, ils se relaient et tentent de signer des exploits. L'auteure, interprète et compositrice Zazie est la marraine de cette nouvelle édition. Elle met ses nombreux talents au service des familles et des scientifiques. Zazie est entourée, entre autres, de Bruno Solo, Samuel Le Bihan, des chanteurs Christophe Willem, Louane, Claudio Capéo, Patrick Fiori, Dany Brillant, Nolwenn Leroy, du groupe Chico & The Gypsies ainsi que du pâtissier Christophe Michalak.

France 3 19:55

Mongeville

Réalisateur : Marwen Abdallah
Avec : Francis Perrin, Gaëlle Bona



Valéry Prat annonce son suicide à la une du quotidien « Grand Ouest », dont il est le rédacteur en chef. Puis, il se jette du sixième étage de son bureau. Mais le juge Mongeville et la capitaine Duteil pensent qu'il s'agit d'une sordide mise en scène dissimulant... un meurtre. Ambitieux et imaginatif, Valéry Prat ne s'était pas fait que des amis sur les chemins de la réussite. Collaborateurs rancuniers, partenaires dupés, victimes collatérales de ses choix éditoriaux... certains avaient une bonne raison de se débarrasser d'un journaliste trop encombrant avant qu'il ne rejoigne Paris pour fonder son propre magazine.

CANAL+ 20:00

Mr Wolff

Réalisateur : Gavin O'Connor
Avec : Ben Affleck, Anna Kendrick
Date de sortie : 1 novembre 2016



En 1989, la mère du jeune Christian Wolff, autiste doué d'exceptionnelles capacités voudrait placer son fils dans un institut spécialisé de neurosciences à Hanover, dans le New Hampshire. Mais son père, un militaire rigoriste, refuse cette idée. Près de trente ans plus tard, à Chicago, le même Christian est devenu un très méticuleux comptable. Mais cette activité masque le véritable travail de Christian : il est un redoutable et insaisissable tueur à gages. Mais Ray King, de la brigade anti-criminalité du Ministère des finances, place Marybeth Medina, une brillante jeune femme sur ses traces.

6 21:00

APB : Alerte d'urgence

Réalisateur : John Putsch
Avec : Justin Kirk, Natalie Martinez



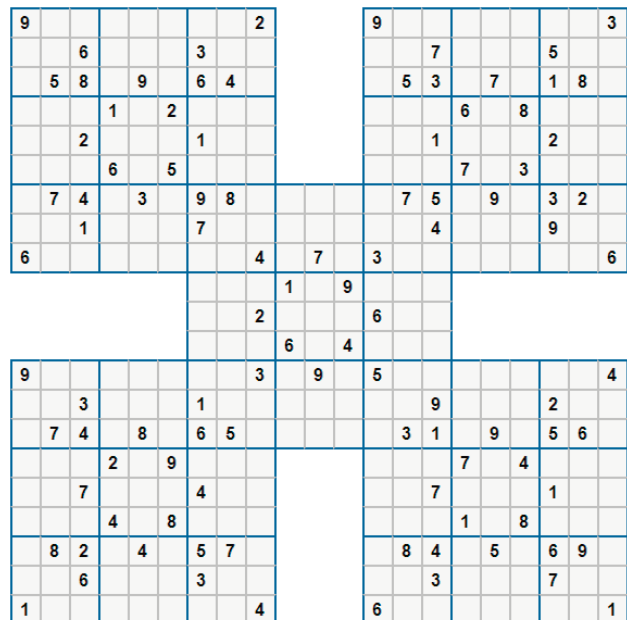
Après avoir tiré sur un guichet automatique, Roberto Ruiz est arrêté. L'homme interrompt alors Reeves au sujet de sa fille qui subit les séquelles d'une nouvelle drogue de synthèse. Reeves décide de remonter le trafic et veut débusquer les dealers. Par ailleurs, il apprend que le maire en sait assez pour le mettre derrière les barreaux.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1741

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“Pourquoi je bois ?
Pour pouvoir écrire
de la poésie.”

* Jim Morrison

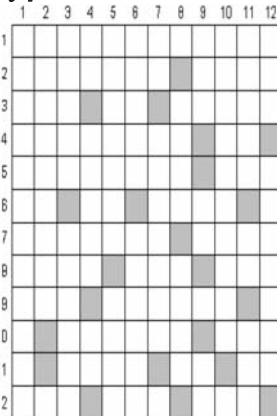
Mots croisés n°1741

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consue - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant

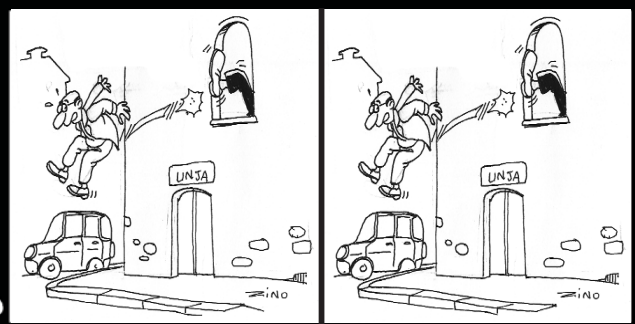
prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
12. Dèveue - Unité de mesure de travail - Souverain

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la raillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression,

dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les bariis - Tante - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession



Terreurs



art de bâtir expert en volatiles	↓	conduirai tipe d'étoile	↓	boisson de salon cerveau	↓	arme d'escrimeur	↓	détourna du droit chemin	↓	appliquer il vaut l'iridium	↓	lanières de harnais extraies	↓
savante	→							tronc brûlé	→				
jeune cabot	↓				occire lique de coiffure	→ ↓	grande cuvette	épates	↓	division du temps copierai	→		
utiles à plusieurs villes retirée	→												
	↓			trou du moulin fait pour être vu	→					immensité planchettes	→		aspirées
vaincre	↓	pièce d'échiquier n'attrape-rais pas	→			tireras le lait ronqueur vorace	→				connu discernements	→	
ne dit pas ori de dépit	→				fais rire apparue	→		meuble de repos orifices d'organes	↓				
	↓		greffée tour d'Italie	→						petite baie portion de poésie	→		avouerait
domination sont dignes	→					apaisée grande quantité	→						
	↓							troisième partie plus	↓				
cerise acide	↓	bel imitateur réunit à nouveau	→		émousse manie	→		sonnerie d'alarme coteries	→	société anonyme pot à eau	→		purs
	↓												
mot de licence forte carte	→		filles naïves esquive	→				avança coût élevé	→				
	↓	sommet pointu petit trait	→ ↓			attribués prit	→					unité de borne chinoise	↓
célébrité	→				fiasco continent oriental	→ ↓					parcouru cru italien	→	
attend	↓									avoir en horreur précis	→		
bison des gaulois habitant de bocal	→			sortes de goélands symbole du fer	→								préposition
	↓		pouah!	→ ↓		élue du calendrier	→			pareil	→		
incroyants	→						pièces de vaisselle	→					

*C'est arrivé un
9 décembre*

[illegible]

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

[illegible]

- Fête de la saint Nicolas, célébrée dans de nombreux pays d'Europe du Nord et de l'Est : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, France (nord et nord-est), Luxembourg (Kleeschentz), Pays-Bas (Sinterklaas), Pologne (Święty Mikołaj), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse.
- Argentine : Día Nacional del Gaucho (Journée nationale du gaucho).
- Canada : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

RALLYE «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL» (COURSE AUTO): L'Algérien Fodil Allahoum et son coéquipier italien Giacomo Tognarini remportent la première étape

Le pilote Algérien, Fodil Allahoum, navigué par l'Italien Giacomo Tognarini, a remporté jeudi soir la première étape «auto» du Rallye «Challenge Sahari international» qui s'est déroulée entre la commune d'El-Aricha (Tlemcen) et Tayout (Naâma) sur une distance de 122,5 km.

Le duo a traversé la distance à bord d'un véhicule 4x4 en 1h12m30s, suivi des Algériens Lotfi Daoud et son coéquipier Ahmed Khemisti (1h24m17s), et des autres pilotes Algériens, les frères Nabil et Nadir Djoudi (1h26m30s).

Fodil Allahoum qui a déjà participé à d'autres compétitions du genre dont le rallye Dakar, a indiqué à l'APS qu'il ne s'attendait pas à ce résultat, relevant qu'il a failli ne pas entrer en course pour des raisons imprévues.

«J'étais le dernier des concurrents. J'étais en retard de quinze minutes de la course mais je me suis retrouvé le premier. Ce score me motive beaucoup. J'espère continuer dans cette voie», a-t-il dit. La première étape a vu la participation de 24 pilotes. Celle consacrée à la course «moto» a été annulée à cause de l'arrivée tardive de quelque participants étrangers qui n'ont pu assister au contrôle technique de leurs motos.

Le coup de starter du rallye a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

Les participants ont traversé un tronçon de 285,5 km entre Oran et El-Aricha sur autoroute (le parcours ne sera pas comptabilisé pour les participants), avant d'entamer la course officiellement entre El-Aricha et l'Oasis de Tayout sur une route non-goudronnée traversée de pipelines.

La compétition a démarré après l'arrivée par bateau, mercredi soir, des derniers participants étrangers, retardés par les mauvaises conditions météorologiques, à partir de Marseille.

Le contrôle technique des véhicules (61 motos, 2 camions, 24 4x4, 6 quads et 6 SSV) et les visites médicales pour les participants ont eu lieu mercredi.

Une centaine de pilotes, représentant la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal et l'Algérie participent à ce rallye, prévu en huit étapes, entre bitume et sable.

Ces huit étapes se dérouleront sur une distance globale de 2500 km comme suit :

El-Aricha (Tlemcen) - Tayout (Naâma - première étape), Tayout - Taghit (Béchar - deuxième étape), Taghit - Beni Abbès (Béchar - troisième étape), Taghit - Beni Abbès (Béchar - quatrième étape), Taghit - Taghit (boucle - cinquième étape), Taghit - Taghit (boucle - sixième étape), Taghit - Tayout (Naâma - septième étape) et Tayout - Oran (huitième étape).

APS

RALLYE «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL» : Coup d'envoi de la troisième édition depuis Oran

Le coup d'envoi de la 3e édition du Rallye «Challenge Sahari international» a été donné jeudi à Oran avec une étape de liaison vers la commune d'El-Aricha (60 km de Tlemcen), où débutera la première étape de la course jusqu'à l'Oasis de Tayout (Naâma) sur une distance de 122,5 km en présence de 99 pilotes.

Le coup de starter de la compétition a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

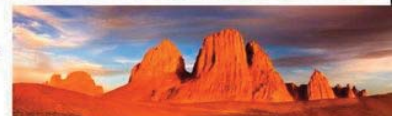
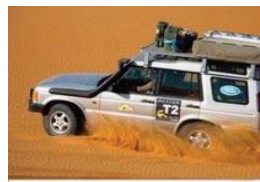
Les participants traverseront un tronçon de 285,5 km entre Oran et El-Aricha sur autoroute (le parcours ne sera pas comptabilisé pour les participants), avant d'entamer la course officiellement entre El-Aricha et l'Oasis de Tayout sur une route non-goudronnée traversée de pipelines.

La compétition a démarré après l'arrivée par bateau, mercredi soir, des derniers participants étrangers, retardés par les mauvaises conditions météorologiques, à partir de Marseille.

Le contrôle technique des véhicules (61 motos, 2 ca-

mions, 24 4x4, 6 quads et 6 SSV) et les visites médicales pour les participants ont eu lieu mercredi.

Selon Ismaïl Ben Amar, membre de la commission médicale, la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) a mobilisé pour la première fois un staff médical composé de six médecins, quatre infirmières et trois ambulances. Une centaine de pilotes, représentant la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal et l'Algérie participent à ce rallye, prévu en huit étapes, entre bitume et sable.



Ces huit étapes se dérouleront sur une distance globale de 2500 km comme suit : El-Aricha (Tlemcen) - Tayout (Naâma - première étape), Tayout - Taghit (Béchar - deuxième étape), Taghit - Taghit (boucle - troisième étape),

Taghit - Beni Abbès (Béchar - quatrième étape), Taghit - Taghit (boucle - cinquième étape), Taghit - Taghit (boucle - sixième étape), Taghit - Tayout (Naâma - septième étape) et Tayout - Oran (huitième étape).

RALLYE «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL» (COURSE MOTO): La première étape annulée (Baloul)

La première étape de la course «moto» de la 3e édition du Rallye «Challenge Sahari international», initialement prévue ce jeudi entre la commune d'El-Aricha (Tlemcen) et Tayout (Naâma) sur une distance de 122,5 km, a été annulée à cause de l'arrivée tardive de quelque participants étrangers qui n'ont pu assister au contrôle technique de leurs motos, a indiqué le président de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM), Chihab Baloul.

«Nous avons décidé d'annuler la première étape de la course moto à cause de l'arrivée tardive au port d'Oran de quelque participants étrangers dans la nuit de mercredi à jeudi ce qui leur a empêché de passer la traditionnelle séance de contrôle technique de leurs motos.

Nous ne pouvons prendre de risque avec la vie des concurrents qui ne sont pas prêts, moralement et physiquement, à prendre le départ de la course, c'est la règle dans toutes les courses de Rallye», a précisé Chihab Baloul.

Le coup de starter de la compétition avait été donné jeudi matin à Oran par

le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, avec une étape de liaison vers la commune d'El-Aricha (60 km de Tlemcen), avant de prendre la route jusqu'à l'Oasis de Tayout (Naâma) sur une distance de 122,5 km en présence de 99 pilotes. La compétition a démarré après l'arrivée par bateau, mercredi soir, des derniers participants étrangers, retardés par les mauvaises conditions météorologiques, à partir de Marseille.

Le contrôle technique des véhicules (61 motos, 2 camions, 24 4x4, 6 quads et 6 SSV) et les visites médicales pour les participants ont eu lieu mercredi.

Une centaine de pilotes, représentant la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal et l'Algérie participent à ce



rallye, prévu en huit étapes, entre bitume et sable.

Ces huit étapes se dérouleront sur une distance globale de 2500 km comme suit : El-Aricha (Tlemcen) - Tayout (Naâma - première étape), Tayout - Taghit (Béchar - deuxième étape), Taghit - Taghit (boucle - troisième étape), Taghit - Beni Abbès (Béchar - quatrième étape), Taghit - Taghit (boucle - cinquième étape), Taghit - Taghit (boucle - sixième étape), Taghit - Tayout (Naâma - septième étape) et Tayout - Oran (huitième étape).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS DE BOULES / AG ÉLECTIVE: Moussa Benkhaled retire sa candidature

Le président de la ligue de M'sila des sports de boules, Moussa Benkhaled a retiré sa candidature à la présidence de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), dont les travaux de l'assemblée générale électorale sont prévus samedi au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger).

Dans une lettre adressée au secrétaire général de la FASB, Benkhaled a souligné que «certains points sombres autour de quelques hypothèses surgissant au cours de la gestion poussent à un blocage entre le nouveau président et l'actuel bureau et du rôle réglementaire de l'assemblée générale», en dépit du fait qu'il a «évoqué cette situation lors de la dernière assemblée générale extraor-

dinaire mais les présents ont refusé d'y répondre».

Selon la même source, «l'assemblée générale a été dénuée de ses prérogatives que lui confère le règlement de l'instance fédérale», ce qui «le rendra forcément inquiet dans le cas où il serait élu à la présidence du bureau fédéral de la FASB dont on dit que les décisions sont soumises à des pressions externes».

Benkhaled souhaite ainsi «éviter» le «scénario» du président démissionnaire Mohamed-Réda Harroug «qui a été écarté par dix personnes, lesquelles ont fait fi du plébiscite de 61 membres de l'assemblée générale».

Après le retrait de Benkhaled, un seul candidat reste en lice pour la présidence de l'instance fédérale, en l'oc-



currence Mohamed Chraa, président de la ligue de Relizane.

La FASB fonctionne depuis le 9 octobre sans président, après la démission de Mohamed-Réda Harroug, élu en mars dernier pour un mandat olympique de quatre années.

Le bureau exécutif de la Fédération algérienne des sports de boules est composé de 11 membres dont le nou-

veau président. L'assemblée générale de la FASB est composée de 70 membres, après l'ajout des ligues de Boumerdes et de Bordj Bou Arréridj, lesquelles ont réglé leur contentieux avec la fédération, alors que les membres votants seront au nombre de 61 qui éliront un nouveau président jusqu'à la fin du mandat actuel (2017-2020).

NOUVEAU STADE D'ORAN : Une assiette supplémentaire de 25 hectares pour la réalisation du parking

Le nouveau stade d'Oran, en cours de réalisation du côté de la commune de Bir-El-Djir, vient de bénéficier d'une assiette de terrain supplémentaire de 25 hectares où sera implanté le parking, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics locale.

Cette nouvelle assiette a été dégagée suite à la demande du maître de l'ouvrage, une demande à laquelle les autorités de la wilaya d'Oran ont donné une suite favorable, a affirmé Mustapha Banouh, le directeur des équipements publics d'Oran.

Le nouveau stade, d'une capacité d'accueil de 40.000 places, avait bénéficié au départ d'un parking d'une superficie de 7 hectares pour 1500 voitures.

«Avec cette nouvelle assiette de terrain, nous allons peut-être revoir le plan d'aménagement du parking initial et réduire sa capacité d'accueil à 200 voitures, tout en exploitant le reste de l'assiette à d'autres fins», a encore expliqué M. Banouh, ajoutant que la grande assiette dont vient de bénéficier le nouveau stade servira non seulement pour

la réalisation d'un parking, mais aussi pour l'accueil de différentes festivités que le gestionnaire du stade va éventuellement organiser.

Le stade de 40.000 places fait partie d'un grand projet pour la réalisation d'un complexe sportif à l'occasion des jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021.



Si l'inauguration du stade pourrait avoir lieu le 5 juillet 2018, comme indiqué par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, lors

d'une récente visite d'inspection sur les lieux, la totalité des unités du complexe sportif, elle, devrait être réceptionnée en 2019.

TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE NULES (TABLEAU FINAL) : Inès Ibbou éliminée au second tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a quitté jeudi soir le tournoi international de Nules (Espagne), après sa défaite au deuxième tour du tableau simple face à l'Espagnole Estrella Cabeza-Candela en deux sets 6-3, 6-1.

Lors du premier tour disputé mercredi, l'Algérienne s'était imposée contre l'Espagnole Angela Fita Boluda par deux sets à un (7-5, 3-6, 6-2).

Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroule du 2 au 10 décembre sur des courts en terre battue du club S.C.U.D.E Nules.

Il s'agit du sixième tournoi consécutif en Espagne pour la championne d'Afrique de 2015, après Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), Vinaros (6-12 novembre), Benicarlo (13-19 novembre) et Castellon (27 novembre-3 décembre).

Ibbou (724e mondiale) a réussi un assez bon parcours dans chacun de ces tournois, particulièrement à Benicarlo, où elle avait atteint la finale du tableau simple, avant de s'incliner



par deux sets à zéro contre la Slovaque Vivien Juhaszova.

par deux sets à zéro contre la Slovaque Vivien Juhaszova.

TENNIS / CIRCUIT ITF JUNIORS - TOURNOI «ESAST AFRICA 3» (TABLEAU DOUBLE):

L'Algérien Reguig éliminé en quarts de finale

Le tennisman Samir Hamza Reguig et son coéquipier Polonais Aron Stajszczak ont perdu face à la tête de série N1, composée du Danois Holger Vitus Nodskov Rune et de son équipier ukrainien, Eric Vanshelboim sur le score 6-2 6-2.

Exemptés du premier tour, l'Algérien et son équipier se sont imposés au second tour face Fabrice Tuyishime (Rwanda) et Boris Aguma (Uganda) sur le score 7-6(3) 6-3. Dans le tableau simple, Reguig a perdu au deuxième tour contre l'Américain Parker Collins Flores 7-6(4) 7-6(2).

Cette compétition de grade 4, organisée sur les courts en

terre battue du Nairobi Tennis Club, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment le Danois Holger Vitus Nodskov Rune (334e), l'Ukrainien Eric Vanshelboim (394e) et le Britannique Zyaan Ahmed (503e).

de Béchar. A ce titre, différentes activités culturelles, artistiques et touristiques sont prévues pour les participants à ce rallye international auto-moto, dans le but de leur faire connaître les facettes du patrimoine culturel et touristique de la région, a-t-on souligné. Ce rallye compte huit étapes qui se dérouleront sur une distance globale de 2.500 km comme suit : El-Aricha

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LE SPORT UNIVERSITAIRE: Revoir les lois régissant le sport universitaire

Les participants à un séminaire national sur le sport universitaire, ouvert jeudi au centre universitaire «Belhadj Bouchaib» à Ain Temouchent, ont insisté sur la nécessité de revoir les lois régissant le sport universitaire pour promouvoir sa pratique et réunir les conditions pour son développement.

Le président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), Ghedir Saadi a affirmé qu'une révision des règlements régissant le sport universitaire est impérative pour sa promotion, soulignant que la FASU est une fédération multidisciplinaires contrairement aux autres fédérations spécialisées dans une seule discipline.

Abordant la situation du sport universitaire, le même responsable a déclaré que la pratique sportive à l'université enregistre une baisse et une désorganisation au niveau des cités universitaires, faisant savoir que sa fédération œuvre à travers son programme annuel à combler ce vide progressivement et à organiser le sport universitaire selon les lois en vigueur. Pour sa part, l'enseignant Kamel Benmesbah à l'Institut d'éducation physique et sportive de l'Université d'Alger 3 a souligné que cette rencontre, organisée au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, permettra de clarifier la vision des objectifs tracés pour la pratique sportive universitaire et d'évaluer le travail accompli dans les différentes instances relevant de la FASU qui activent sous la tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Jeunesse et des Sports. Le colloque offre également un espace d'échange d'idées entre les responsables du sport universitaire, de correction de certains parcours, d'évaluation des résultats obtenus et de révision de certaines lois régissant le sport universitaire, a-t-il ajouté. Les travaux de ce colloque se poursuivent en trois ateliers abordant la répartition géographique des ligues de wilayas, les règlements techniques et d'organisation, la formule des compétitions et la révision des textes et statuts de la fédération, selon les organisateurs. Organisée deux jours durant par la Fédération algérienne du sport universitaire, cette rencontre enregistre la présence de plus de 100 participants représentant 25 ligues de wilayas du sport universitaire, ainsi que d'entraîneurs nationaux.

BÉCHAR :

«Tout est fin prêt pour l'accueil des participants au 3^e rallye international d'Algérie»

Tout est fin prêt pour l'accueil à Béchar des participants à la 3^e édition du rallye d'Algérie «Challenge Sahari international», a-t-on appris vendredi des responsables locaux du secteur de la jeunesse et des sports.

Le camp d'hébergement de jeunes de Taghit d'une capacité de 200 lits où sera accueillie la caravane prenant part à ce rallye a été doté de tous les moyens

nécessaires pour la réussite de cette manifestation, en plus de la mobilisation des différents autres services à l'exemple de la protection civile, de la gendarmerie nationale ainsi que les autres secteurs d'activités concernés par l'organisation et le bon déroulement de ce rallye sur le territoire de la wilaya, a-t-on précisé.

Le wali de Béchar Tewfik

Dziri, qui s'est rendu jeudi à Taghit pour superviser l'ensemble du dispositif d'accueil de cette manifestation sportive initiée par la Fédération algérienne des sports mécaniques, s'est déclaré satisfait des dispositions prises localement pour un bon déroulement de ce rallye, tant dans cette localité touristique que dans celle de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (240 km au sud

de Béchar). A ce titre, différentes activités culturelles, artistiques et touristiques sont prévues pour les participants à ce rallye international auto-moto, dans le but de leur faire connaître les facettes du patrimoine culturel et touristique de la région, a-t-on souligné. Ce rallye compte huit étapes qui se dérouleront sur une distance globale de 2.500 km comme suit : El-Aricha

(Tlemcen) - Tiout (Naâma - première étape jeudi), Tiout - Taghit (Béchar - deuxième étape), Taghit - Taghit (boucle - troisième étape), Taghit - Béni-Abbès (Béchar - quatrième étape), Taghit - Taghit (boucle - cinquième étape), Taghit - Taghit (boucle - sixième étape), Taghit - Tiout (septième étape) et Tiout - Oran (huitième étape).

APS

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (14E JOURNÉE/MATCH AVANCÉ) : Le MCA domine l'USMH (2-0)

Le MC Alger s'est imposé devant l'USM Harrach (2-0), mi-temps (0-0) en ouverture de la 14e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football joué jeudi soir au stade du 5 juillet (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hachoud (64') et Bendebka (65') pour le MC Alger. Les Mouloudiens ont dû attendre la 2e période pour matérialiser leur domination exercée durant toute la partie. Cette victoire permet au "Doyen" de prendre provisoirement la 3e place avec un total de 22 points, alors que la situation des "Harrachis" se dégrade davantage en restant scotchés dans la zone dangereuse (15e - 9 pts).

LIGUES 1 ET 2 DE FOOTBALL 2018-2019 : Le début de la compétition après la fin du mercato d'été

Le coup d'envoi du championnat des Ligues 1 et 2 de football pour la saison 2018-2019 sera donné à l'issue de la période des transferts d'été, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le Bureau fédéral "a attiré l'attention de la Ligue de football sur un nouveau point de réglementation adopté par la Fédération internationale (Fifa) et qui stipule qu'aucun championnat national ne doit démarrer tant que la période des transferts concernant ledit championnat n'est pas close", précise la FAF. L'instance dirigeante de la compétition a été invitée à prendre en considération cette donnée pour l'établissement des calendriers des championnats des Ligues 1 et 2 pour la saison 2018-2019 et de la période de transferts y afférant. Par ailleurs, le Bureau fédéral a émis le souhait que la LFP ne programme pas des journées de championnat de Ligue 1 Mobilis lors des dates Fifa, dans le souci de ne pas handicaper les clubs de l'élite ayant des joueurs internationaux convoqués en sélection nationale.

LIGUE 1 : Le MC Oran entame son remue-ménage, 3 recrues estivales sacrifiées

Avant une semaine de l'ouverture du mercato d'hiver, le MC Oran commence à faire le ménage au sein de son effectif, en mettant trois joueurs sur la liste des libérés, apprend-on vendredi de la direction de ce club de Ligue 1 algérienne de football.

Première remarque : les trois joueurs concernés ont été recrutés l'été dernier et les "Hamraoua" misaient beaucoup sur eux, notamment pour leur longue expérience sur les terrains algériens. Il s'agit du défenseur, Adel Lakhdari et des attaquants Mohamed Amine El Amali et Mohamed Taïba, que les dirigeants oranais s'approprient à résilier leurs contrats. Pour Lakhdari, transfuge du MO Béjaïa après la relégation de ce dernier en Ligue deux, il n'a pris part qu'à deux premiers matchs du championnat. Sorti sur blessure face au Paradou AC lors de la deuxième journée, il n'a plus joué avec la formation phare de l'Ouest du pays. Même scénario ou presque pour El Amali, l'ex-joueur de l'USM Bel-Abbès, qui a souffert de blessures à répétition, mais qui brille aussi par ses nombreuses absences aux entraînements quand il est disponible. Quant à Taïba, rentré cet été au pays après une expérience d'une année en deuxième division qatarie, il semblerait qu'il n'a pas réussi à s'adapter avec sa nouvelle équipe. Ce joueur, qui était parmi les meilleurs buteurs du championnat lors de l'avant-dernier exercice lorsqu'il portait les couleurs du RC Relizane, a perdu sa place de titulaire depuis quelque temps.

FOOTBALL :

Emirats arabes unis-Algérie en amical chez les locaux le 23 décembre à Dubaï

La sélection nationale des locaux affrontera en amical son homologue des Emirats arabes unis le 23 décembre à Dubaï, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.

"La sélection nationale des locaux, qui sera en regroupement du 17 au 24 décembre 2017, disputera un match amical contre la sélection des Emirats arabes unis sur invitation de la Fédération émiratie de football", a écrit l'instance fédérale. Selon la même

source, la sélection nationale, qui ne prendra pas part au Championnat d'Afrique des nations-2018 des locaux après son élimination par la Libye, entamera son regroupement le 17 décembre au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger), sous la conduite d'un staff technique guidé par le sélectionneur national Rabah Madjer. La délégation algérienne s'envolera pour Dubaï le 19 décembre et rentrera à Alger le 24 décembre, soit au lendemain du match.



FOOTBALL - ALGÉRIE :

28 joueurs convoqués pour un stage des U21 à Sidi-Moussa

Vingt-huit (28) joueurs entameront samedi un stage des U21 au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger), et ce jusqu'à mercredi, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.

"Boualem Charef, directeur des équipes nationales et entraîneur de la sélection U21, a convoqué 28 joueurs pour un stage qui aura lieu

au CTN du 9 au 13 décembre 2017", a écrit l'instance fédérale. Les joueurs convoqués pour ce rendez-vous sont :

Gardiens de but : Abdelmoumen Sifour, Zineddine Abbassi (USM Alger), Mustapha Filali (ES Sétif), Ahmed Boutaga (USM Blida), Mohammed Milouah (MC Oran).

Défenseurs : Oussama Geettal (USM Blida), Aïmen Bouguerra, Hamza Maouali

(Paradou AC), Mohammed Khacef (NA Hussein-Dey), Bilal Tizi Bouali (JS Kabylie), M'hamed Merouani (ASO Chlef), Imad-Eddine Azzi (MC Alger), Mourad Haddad (CA Batna).

Milieux de terrain : Laïd Ouadji (NA Hussein-Dey), Islem Meghili, Abdelkader Kaïbou (ASO Chlef), Kamel Belarbi (USM El-Harrach), Mohammed Belarbi (ASM

Oran), Redha Boumechra, Bilal Benhammouda (USM Alger).

Attaquants : Farid El Melali (Paradou AC), Abdeslem Bouchouareb (AS Ain M'lila), Boumedién Friefer (MC Oran), Youcef Bechou (CR Belouizdad), Foad Ghanem (JSM Béjaïa), Issad Lakdja (USM El-Harrach), Aïmen Mahios (CA Batna), Hadj Habib Fellahi (ASO Chlef).

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (GROUPE G) - FC PORTO :

Brahimi butteur et passeur face à Monaco 5-2

L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, s'est illustré mercredi soir par un but et une passe décisive, lors de la victoire de son équipe à domicile face à Monaco (5-2) en match comptant pour la sixième et dernière journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Europe.

Le joueur algérien a offert le premier but à son coéquipier Vincent Aoubakar après neuf minutes de jeu avant que ce dernier ne creuse l'écart à la 33 minute.

Brahimi a ajouté le troisième but pour les siens à la dernière minute de la première mi-temps. Après la pause, Kamel Glik a réduit la marque

pour Monaco mais les Portugais ont marqué un quatrième but par Almex Telles à la 65e minute.

Le Colombien Radamel Falcao a réduit la marque à la 78e minute mais Tiquinho a ajouté le cinquième but pour les locaux à la 88e minute. D'autre part, l'Algérien Rachid Ghezzal titulaire avec Monaco a été expulsé à la 38 minutes après une altercation avec le Brésilien Felipe. A l'issue de la phase des poules, les Turcs du Besiktas (14 pts) et les Portugais (10 pts) décrochent leurs tickets pour les 1/8es de finales de la ligue des champions. Les Allemands de Leipzig terminent troisièmes du groupe avec sept



points et disputeront l'Europa League, tandis que Monaco, bon dernier avec deux points est éliminée de toutes les compétitions européennes.

MEILLEUR FOOTBALLEUR ARABE 2017 :

Brahimi dans la liste des nominés (UAPS)

L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi figure dans la liste des dix joueurs nominés pour le Prix du Meilleur footballeur arabe de l'année 2017, décerné par l'Union arabe de la presse sportive (UAPS), à l'occasion de sa troisième édition. La commission spéciale du référendum de l'UAPS, présidée par le Marocain Badreddine Al-Idrissi et composée des membres Abdallah Al Marri (Qatar), Mohamed Al-Sheikh (Arabie Saoudite) et Zouheir Ourimi (Tunisie), a proposé les noms de dix joueurs, à partir de leurs performances au sein de leurs clubs et sélections nationales. Le vainqueur de l'édition 2017 succèdera à l'international algérien, Ryad Mahrez (Leicester City/Angleterre) vainqueur en 2016, alors que le trophée de la première édition (2015) est revenu au joueur marocain de Juventus de Turin, Mahdi Benatia. Yacine Brahimi a contribué grandement, à la qualifi-

cation du FC Porto, mercredi soir à domicile, aux 8es de finale de la Ligue des champions, auteur d'un but et d'une passe décisive lors de la large victoire contre Monaco (5-2).

Liste des 10 joueurs nominés pour le titre de meilleur footballeur arabe 2017 :

Yacine Ibrahim (Algérie/FC Porto), Mohamed Salah (Egypte/Liverpool), Omar Al Souma (Syrie/Ahly Djeddah d'A.Saoudite), Karim Al Ahmadi (Maroc/Feyenoord Rotterdam des Pays Bas), Naouaf Al Abed (A.Saoudite/Ahly Djeddah d'A.Saoudite), Youssef Msakni (Tunisie/Al-Duhail du Qatar), Omar Abderrahmane (Emirats/Al Ahly émirati), Omar Kharbine (Syrie/Al Hilal d'Arabie Saoudite), Achraf Bencherki (Maroc/Widad AC) et Mohannad Abderrahim Karrar (Irak/Al-Dhafra émirati).

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Taïder : «Les joueurs devraient assumer leur responsabilité dans l'échec»

L'international algérien Saphir Taïder, a estimé mercredi que les joueurs de l'équipe nationale devraient assumer leur responsabilité après l'échec des Verts lors des qualifications à la Coupe du Monde 2018, au lieu d'incomber cette élimination aux changements d'entraîneurs. «Le plus important c'est que les joueurs doivent se poser des questions après cette élimination. C'est facile de blâmer les entraîneurs et le staff technique, nous devons assumer la responsabilité de cet échec», a déclaré Taïder dans une interview à la BBC. «Nous devons relever la tête pour un nouveau départ. Pas un départ à zéro mais d'ou nous devrions être», a ajouté le milieu de terrain de 25 ans qui évolue à Bologne en Italie. Lors des éliminatoires pour le Mondial 2018, quatre entraîneurs Milovan Rajevac, Georges Leekens, Lucas Alcaraz et Rabah Madjer se sont succédés à la tête de la barre technique des «Verts» avec en fin de parcours une quatrième et dernière place du groupe B, en récoltant 2 petits points seulement. Taïder qui a pris part à la Coupe du Monde 2014 au Brésil est également revenu sur la nomination de Madjer comme sélectionneur après la série de mauvais résultats enregistrés par le onze algérien. «Beaucoup de choses ont été dites, mais il y'a un président de Fédération qui prend les décisions et nous en tant que joueurs, nous devons accepter ces choix et faire de notre mieux sur le terrain.

SIMEONE PENSE DÉJÀ À LA SUITE

Sorti de la Ligue des Champions malgré un nul à Chelsea (1-1), l'Atletico Madrid a été reversé en Ligue Europa, un échec qui n'a pas traumatisé son entraîneur Diego Simeone. "L'équipe était très forte et compétitive. Cela nous aidera sûrement. C'est un pas en avant", a notamment déclaré l'Argentin aux médias espagnols.

RONALDO : «JE NE VOIS PERSONNE MEILLEUR QUE MOI»

Ce jeudi, Cristiano Ronaldo a soulevé le cinquième Ballon d'Or de sa carrière. Ainsi, il rejoint Lionel Messi en tête du classement des vainqueurs. Le Portugais est récompensé pour ses 49 buts sur l'année civile, mais aussi pour ses titres collectifs. Avec le Real Madrid il a remporté la Liga, la Ligue des Champions, la Supercoupe d'Espagne et la Supercoupe d'Europe.

Dans un long entretien avec France Football, Cristiano Ronaldo s'est confié sur son sacre. Pour le Lusitanien, aucun autre joueur ne lui ressemble : « Vous savez, je respecte les préférences de chacun. Mais je ne vois personne meilleur que moi. J'ai toujours pensé ça. Aucun footballeur ne réalise des choses que je ne sois pas capable de faire moi-même. Mais je vois que je fais des choses que les autres ne peuvent pas faire. Il n'y a pas de joueur plus complet que moi. Je joue bien des deux pieds, je suis rapide, puissant, bon de la tête, je marque des buts, je délivre des passes décisives », a-t-il lancé avant d'insister : « Les gens ont le droit de préférer Neymar ou Messi. Mais j'insiste : il n'y a personne de plus complet que moi. Vous allez dire que j'ai le bouldard... Mais, quand vous êtes au top, c'est normal qu'on vous critique ». Ça s'est dit.

Dele Alli est fan du Bayern

Dans un entretien accordé au quotidien allemand Bild, Dele Alli a confié son admiration pour le Bayern Munich. "A la console, je joue avec le Bayern", a-t-il admis.

"Il faut regarder l'histoire de ce club, a expliqué le joueur de Tottenham. Le Bayern sera toujours l'une des meilleures équipes du monde. Ils apportent beaucoup de qualités sur le terrain, ils ont des joueurs incroyables. Je n'aimerais pas jouer contre eux au prochain tour de la Ligue des champions."

"J'ai parlé de la Bundesliga avec Leroy Sané et Kevin Wimmer, c'est un championnat compétitif. Mais pour moi la Premier League est le meilleur championnat du monde", a ajouté l'international anglais.



WENGER N'A PAS ENVIE DE CÉDER GIROUD

L'international français est revenu sur son expulsion face à Arsenal, lors du succès 3-1 des Red Devils, qui le prive du derby mancunien face à City. À l'issue du succès 2-1 contre le CSKA Moscou, synonyme de qualification pour les huitièmes de finale pour Manchester United, Paul Pogba était soulagé.

L'international français de 24 ans a été décisif en délivrant une passe décisive pour Romelu Lukaku de quoi poursuivre sur la lancée de la victoire décrochée à Arsenal samedi (3-1). Seule ombre au tableau pour le milieu de terrain : son craton rouge reçu suite à un choc violent avec Hector Bellerin. En zone mixte, l'ancien joueur de la Juventus est revenu sur son expulsion. "Je n'ai pas vraiment parlé après le match (...) mais je pense à Hector, je le connais aussi, et je ne voulais absolument pas lui donner un tacle comme celui-ci."

Alberto Moreno absent un mois ?

Touché à la cheville gauche, Alberto Moreno pourrait manquer un mois de compétition pour Liverpool. Titularisé à douze reprises en Premier League, Alberto Moreno s'est blessé à la cheville gauche lors du match de Ligue des champions contre le Spartak Moscou (7-0). Le latéral gauche de Liverpool pourrait manquer un mois de compétition.

Draxler : «Il faut continuer à travailler»

Interrogé sur le site internet du PSG, Julian Draxler est revenu sur les deux défaites de rang contre Strasbourg et le Bayern Munich. "C'est normal dans une saison qu'il y ait des hauts et des bas", a déclaré le milieu allemand. Pour l'ancien joueur de Schalke 04, la partie n'est pas gagnée d'avance pour le club de la capitale, notamment en Ligue des

Champions. "C'est vrai que cette année on a la possibilité de réaliser de grandes choses, mais ce n'est pas fini. Nous

n'en sommes qu'à la moitié de la saison. Il faut continuer à travailler, à progresser. Avec l'équipe que l'on a aujourd'hui, on peut gagner des titres, mais ce n'est jamais facile et il y a beaucoup de clubs en Europe qui ont les mêmes ambitions.



ALGÉRIE - EAU

M. Benmeradi insiste sur l'importance de la prochaine réunion de la Commission mixte algéro-émirat

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a eu jeudi un entretien avec l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie, Youcef Khamis Subaa Al-Ali, sur plusieurs questions économiques d'intérêt commun, et au cours duquel il a notamment insisté sur l'importance de la prochaine réunion de la commission mixte algéro-émirat, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion de la Commission mixte algéro-émirat, prévue en février 2018, sera l'occasion de «concrétiser de nombreux projets», indique M. Benmeradi.

Lors de l'audience qui a été consacrée aux questions économiques d'intérêt commun, M. Benmeradi a mis en avant l'efficacité du partenariat entre les deux pays, rappelant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays dépassait 185 millions de dollars, dont plus de 158 millions de dollars d'importations algériennes à partir de ce pays, contre seulement 27 millions de dollars d'exportations.

Le ministre du Commerce a en outre affirmé que son département était pleinement disposé à poursuivre la concertation en vue de créer des opportunités d'investissement plus importantes et de relancer les contacts entre les hommes d'affaires algériens et émiratis.

Il s'est également dit prêt à œuvrer pour l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux pays et la mise en place de mécanismes favorisant de nouveaux partenariats dans plusieurs domaines.

L'ambassadeur des Emirats arabes unis a, pour sa part, salué les efforts consentis par les directions des deux pays en vue de développer les relations bilatérales, notamment économiques, souhaitant que le partenariat entre les deux pays se développe davantage à la faveur des opportunités qu'offre le climat d'investissement en Algérie.

PARLEMENT - UIP

Le Conseil de la nation participera à la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC en Argentine

Le Conseil de la nation participera, à partir de samedi prochain, aux travaux de la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'organisation mondiale du commerce (OMC), organisée par l'Union interparlementaire (UIP), dans la capitale argentine, Buenos Aires, avec le concours du Congrès national de l'Argentine, indique jeudi un communiqué du Conseil.

Au programme de cette Conférence, organisée en marge de la 11^{ème} réunion des ministres du Commerce (MC11), des ateliers et des conférences animés par des experts de l'OMC sur les objectifs de cette réunion ministérielle, le E-commerce et la mondialisation et les petites et moyennes entreprises (PME).

Le conseil de la nation sera représenté aux travaux de cette session annuelle par le membre Messaoud Zitouni.

APS

ALGÉRIE - FINLANDE

Le président Bouteflika félicite son homologue finlandais à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue finlandais, Sauli Niinistö, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il l'a assuré de sa volonté à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Finlande.

«Au moment où la République de Finlande s'apprête à célébrer le centenaire de son indépendance, j'ai grand plaisir à vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et mon nom personnel, nos chaleureuses et sincères félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même et de progrès au

peuple finlandais ami», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette agréable opportunité pour vous assurer de ma ferme volonté d'œuvrer avec vous, au renforcement du dialogue politique et au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», conclut le président de la République.



OSCE

L'Algérie prend part aux travaux de l'OSCE à Vienne

Les travaux de la 24^{ème} session du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) se sont ouverts jeudi à Vienne sous la présidence autrichienne et avec la participation des 57 Etats membres de l'Organisation et les 11 pays partenaires asiatiques et méditerranéens dont l'Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, les ministres et

chefs de délégations aborderont principalement les conflits en Europe, la question de la migration et la lutte contre le terrorisme et la radicalisation. La délégation algérienne, conduite par Mme l'ambassadeure à Vienne, saisira cette occasion «pour mettre en exergue les efforts consentis par l'Algérie dans la gestion du phénomène migratoire et son expérience en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la ra-

dicalisation», indique la même source.

«L'Algérie réitérera également sa disponibilité à renforcer le partenariat avec l'OSCE dans les domaines d'intérêt commun», ajoute le MAE.

Au terme de cette session, la Slovaquie prendra le relais de la présidence du Groupe de contact méditerranéen de l'OSCE en succédant à l'Italie qui assumera, au titre de l'année 2018, la présidence tournante de l'OSCE.

ALGÉRIE - PAM

Le directeur exécutif du PAM en visite de travail en Algérie

Le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), David Beasley, effectuera, à partir de jeudi, une visite de travail de trois jours en Algérie, au cours de laquelle il examinera avec des responsables algériens «les voies et moyens permettant le renforcement de la coopération» entre les deux parties, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors de son séjour, M. Beasley sera reçu par le Premier ministre et

aura des entretiens, au siège du ministère des Affaires étrangères, avec M. Noureddine Ayadi, secrétaire général du ministère, précise-t-on de même source.

Le directeur exécutif du PAM effectuera, également, un déplacement dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf pour «s'enquérir des différentes activités et projets du PAM en faveur de ces populations qui continuent de vivre dans des conditions extrêmes depuis plus de 40 ans et qui

dépendent fortement de l'assistance humanitaire».

M. Beasley «aura, en particulier, des entretiens avec les hautes autorités sahraouies, afin de faire le point sur la situation humanitaire dans les camps», ajoute le communiqué. Dans ce cadre, diverses rencontres sont prévues avec, notamment, les représentants des agences des Nations unies présentes sur le terrain (HCR/UNICEF), le Croissant-Rouge sahraoui et les ONG actives dans les

camps, afin de «passer en revue la situation humanitaire et les effets dramatiques induits par les réductions de l'aide alimentaire au profit des réfugiés sahraouis les plus vulnérables». Cette visite permettra, enfin, au responsable du PAM «d'évaluer l'ampleur des défis auxquels sont confrontés ces populations et de les inclure parmi les priorités de sa campagne globale de mobilisation des ressources», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - EUROPE

M. Medelci prend part aux travaux de la Commission européenne pour la démocratie par le droit

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci participe, à partir de jeudi, aux travaux de la 11^{ème} session de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, aussi appelée «commission de Venise», a indiqué un communiqué du Conseil constitutionnel.

Les travaux de cette session qui se tient à Venise en Italie et qui s'étaleront jusqu'au 9 décembre, «portent sur des questions relatives aux développements constitutionnels et législatifs». Il sera question également de débattre de la conférence scientifique sur «la femme et le marché de l'emploi, que le Conseil constitutionnel avait organisé les 7 et 8 novembre

dernier en collaboration avec la Commission de Venise, à la lumière des derniers amendements de la Constitution initiés en 2016 par le Président de la République M. Abdelaziz Boute-

flika», a ajouté la même source. L'Algérie est membre permanent de cette commission depuis 2007, parmi 14 autres pays non européens.

ALGÉRIE - JAPON

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Japon en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Kazuya Ogawa en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.